



TRIBUNE

Hebdomadaire du parti **Socialiste** unifié

NUMÉRO 104
2 JUIN 1962

0,40 NF

- **Retour
aux 18 mois !**
(page 2)

- **De Nantes
à Grenoble :
la grève !**
(page 5)

- **Franco... No !**
(pages 6-7)

- **Mauritanie
Maroc
Laos**
(pages 8-9)

- **Le procès Salan**
(page 12)



ESPAGNE 62

(Holmès-Lebel.)

Survol...

Lundi 21 mai

L'O.A.S. en plein air

Devant la multiplication des attentats de l'O.A.S., certains parmi les Français, avaient demandé que l'on arrêtât les coupables. Le gouvernement donna quelques ordres à la police.

La maladresse des policiers ne put empêcher qu'un assez grand nombre de criminels fût arrêté. Il fallut les loger.

On leur construisit une sorte de camp à Saint-Maurice-l'Ardoise, dans le Gard, mais à contre-cœur (bien qu'avant, Saint-Maurice fut réservé aux Algériens).

Cela ressemblait aux méthodes nazies.

Le gouvernement s'en excusa auprès des nouveaux prisonniers : ce camp devenait nécessaire si l'on désirait que la guerre s'interrompe.

Le gouvernement a constaté, depuis, que « la fin de cette guerre le rendait inutile ».

Puisqu'il désire qu'elle recommence

Mardi 22 mai

Conscription bénévole

Un soldat du contingent a été blessé au cours d'un exercice par l'explosion d'une arme à feu. Il est devenu invalide à 75 p. 100.

Le soldat plaide pour obtenir, non pas la pension d'invalidité, mais la réparation du préjudice : car le soldat ne s'estimait pas un professionnel de l'armée. Il a obtenu la réparation du préjudice, car le tribunal a constaté :

« Le caractère bénévole et occasionnel de la participation des réservistes au service public de la défense nationale ».

Le caractère bénévole du service militaire ne fait aucun doute. Certains soldats donnent même leur sang...

Le caractère occasionnel apparaît bien : l'occasion se présente toujours entre 20 et 25 ans et il est possible d'en profiter pendant trente mois quand les années sont creuses.

ROCHER-NOIR : L'appel

M. Fouchet enrôle 6.000 jeunes Français algériens et oranais. Ils seront rassemblés à Alger, puis adressés à la métropole pour instruction.

L'insoumission est prévue.

Mais :

1) Le jeune O.A.S. insoumis sera-t-il poursuivi ?

2) Est-ce que le jeune O.A.S. déserteur sera poursuivi jusque sur les pelouses de l'Hôtel Matignon ?

...au jour

Jeudi 24 mai

La gifle

A minuit, le président du Haut Tribunal militaire a dit :

« Salan a obtenu les circonstances atténuantes ».

Il a oublié de proclamer la sentence. Qui avait moins d'importance...

« On lui a enlevé le grand cordon de la Légion d'honneur mais on le lui rendra bientôt. Alors que la vie, on ne la lui aurait pas rendue », expose Tixier-Vignancour.

Nous recevons une gifle.

Vendredi 25 mai

PARIS : Lycées

Extrait de la lettre d'un lycéen à la « Nation Française » :

« Pour moi cela pose un problème. Peut-on se laisser affubler du nom de « papa » simplement parce que l'on est pour l'Algérie française ? La patrie a toujours été quelque chose d'important pour moi. Beaucoup de jeunes sont comme moi, mais se demandent comment réagir. C'est une question angoissée que je pose, je compte sur la « Nation Française » pour m'aider, nous aider à la résoudre... »

Invertions le texte :

« C'est une question angoissée que je pose. Je compte sur la « Nation Française » pour m'aider, nous aider à la résoudre... »

Pour moi, cela pose un problème... »

Oui. Et peut-être celui-ci :

Pourquoi le journal P.S.U. « Front », (lycéens) qui contient un article intitulé « P.C. ou P.S.U. » se terminant ainsi : « Rejoignez le P.S.U., militiez dans nos groupes de lycées... tous ensemble, nous édifierons le socialisme en France... pourquoi la lecture de ce journal empêche-t-elle ce lycéen de s'endormir tranquille ? »

Bernard Cornille.

...le jour !



« Merde à Vauban » (Air connu de Léo Ferré).

LES 18 MOIS !

Le service militaire vient d'être officiellement ramené à dix-huit mois à compter du 1^{er} mai 1963. Cette décision réjouira sans nul doute les jeunes, condamnés jusqu'alors à passer vingt-huit mois sous l'autorité militaire. En d'autres termes, le maintien des drapeaux au-delà de la durée légale est supprimé ; on en revient au statut antérieur.

Messmer a précisé, dans une circulaire, l'échelonnement de la libération des contingents. Compte tenu des impératifs de transport, il semble dans un premier temps que la libération d'une fraction de contingent par mois soit raisonnable. Mais pourquoi n'en a-t-on pas au mois d'août ? Craint-il-on de déranger les vacances de ces messieurs des états-majors ? Il faut donc exiger que le calendrier soit avancé d'un mois à partir d'août 1962, de façon que le contingent 1960-2A ne fasse que vingt-quatre mois de service (c'est déjà amplement suffisant !)

D'autre part, au fur et à mesure du retour des unités consécutif à la proclamation de l'indépendance algérienne, les rapatriements pourraient être accélérés par l'établissement d'un pont maritime, en libérant en priorité les appelés qui sont venus quatre mois après leur incorporation en A.F.N.

Sans aucune démagogie, il semble tout à fait possible d'avancer au 1^{er} mars 1963 le rétablissement de la durée légale, le contingent qui en bénéficierait le premier serait alors la fraction 61 2B, incorporée le 1^{er} septembre 1961.

Par ailleurs, et à partir du scrutin d'autodétermination, la relève de certaines unités pourrait être effectuée par des appelés volontaires pour une tâche de coopération. Cette mesure ne créerait pas un service civil qui, selon nous, doit être constitué en dehors de l'Armée, mais elle donnerait l'assurance que les jeunes qui partent en Algérie désirent rompre avec la mentalité raciste de l'Armée, qu'ils ne se comporteront plus en troupe d'occupation. En revanche, les unités qui ont acquis une triste réputation dans la répression et qui sabotent par leur inertie des accords d'Evian devraient immédiatement quitter la terre algérienne.

Cela pose le problème des armes spécialisées et, en premier lieu, de la Légion étrangère.

On sait que la loi du 9 mars 1831 ne permet pas l'emploi « dans le royaume de la Légion des étrangers ».

Le gouvernement hésite beaucoup à se séparer de fidèles mercenaires qui ont été de toutes les guerres coloniales depuis vingt ans. Aussi le ministère étudie-t-il diverses possibilités de repli : à Madagascar, dans les Antilles, à Djibouti, en Corse (on peut légitimement s'étonner que la Corse ne fasse plus partie du territoire métropolitain. Serait-ce une précaution en vue d'éviter des revendications futures ?)

Aucune de ces solutions n'est satisfaisante. L'existence d'une Légion étrangère est un scandale permanent aussi bien pour les démocrates français que pour les gouvernements étrangers : il faut que cela cesse. En conséquence, il faut dissoudre la Légion.

Ce qui ne veut pas dire que nous nous désintéressons du problème humain que cette mesure pourra engendrer. Dans la mesure du possible, les légionnaires qui le souhaitent pourront rentrer dans leur pays d'origine, les autres devront être reclassés après avoir suivi des cours de formation professionnelle accélérée. Naturellement, ceux qui ont participé, de près ou de loin, à des crimes ou à des délits seront punis suivant les lois en vigueur. En particulier, tous les complices de l'O.A.S. doivent être impitoyablement châtiés.

Ce sont là des mesures qu'il faut entreprendre immédiatement. Cependant, elles ne préjugent en rien de la solution aux questions posées par la reconversion de l'Armée. Notre parti va prendre position sur la réforme du service militaire, dont la durée devrait être progressivement abaissée à une année et sur la réforme de l'armée de carrière. Le gouvernement gaulliste étudie actuellement des projets ; ils ne peuvent être nôtres. Notre première tâche sera donc de populariser notre programme dans les casernes et auprès des jeunes en instance d'incorporation. Dans l'immédiat, nos deux mots d'ordre sont par conséquent :

Application accélérée du retour aux dix-huit mois ;

Dissolution de la Légion étrangère.

J.-C. Barigel.

Une lettre au général !

A la suite du verdict rendu par le Haut Tribunal militaire dans « l'affaire Salan », le bureau de la Fédération nationale des Syndicats de Police a adressé au président de la République une lettre de protestation que nous croyons utile de porter à la connaissance de nos lecteurs.

Le 25 mai 1962

Monsieur le Président de la République,

« De nombreux fonctionnaires de la Sécurité nationale nous font part de leur indignation à la suite du verdict rendu par le Haut Tribunal militaire reconnaissant des « circonstances atténuantes » au chef de l'O.A.S., l'ex-général Salan.

« Bien des nôtres sont tombés sous les coups des tueurs de l'O.A.S. en accomplissant leur devoir. Le respect de leur mémoire, comme notre souci de soutenir l'action des policiers, journalièrement menacés par ces assassins, nous imposent de faire entendre notre voix après un tel verdict, qui soulève la réprobation générale dans notre corporation.

« C'est pourquoi, tenant compte qu'à différentes reprises, vous avez déclaré que ces assassins seraient châtiés, nous vous demandons une nouvelle fois de prendre des mesures pour qu'ils le soient réellement en ne permettant pas que des « circonstances atténuantes » puissent être accordées à leurs chefs, ce qui ne peut qu'encourager les commandos de l'O.A.S., se sachant garantis contre les rigueurs de la justice, à intensifier leur action malfaisante contre les Français en général mais, en particulier, contre les fonctionnaires de la police qui, s'opposant à leurs entreprises, les recherchent, les arrêtent et les livrent à la justice.

« Dans l'espoir que notre requête sera prise en considération, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à nos sentiments très respectueux. »

Pour le Bureau fédéral :
le secrétaire général,
G. BRUNELIN

Et les accords d'Evian ?

Le jeudi 24 mai, la police arrête à Toulouse cinq travailleurs algériens. Long interrogatoire dans les locaux du commissariat :

« Etes-vous du F.L.N. ? » Certains prévenus sortent des camps...

« Avez-vous des armes ? » Réponse : « Non. Nous, nous respectons le cessez-le-feu !... »

Très vile, la nouvelle de l'arrestation se répand sur les chantiers de la ville. Spontanément, les Algériens cessent le travail et, dès 14 h., s'apprêtent à manifester. Mais deux délégués sont d'abord envoyés au commissariat central, sans grand succès, d'ailleurs, car les textes d'avant le cessez-le-feu restent en vigueur dans la police...

Dans le quartier de la place Bachelier, le mécontentement gronde, et il faut l'intervention des policiers pour disperser les nombreux groupes d'Algériens stationnés sur les trottoirs. Cependant, pour prévenir de nouvelles manifestations, « l'autorité » libère les cinq Algériens vers 19 heures.

Plastic

Une fois encore, la presse d'information a été visée par l'O.A.S. Mardi soir, c'est Gilbert Mathieu, spécialiste des questions économiques au journal Le Monde, qui en a été la victime.

Le pouvoir se décidera-t-il à poursuivre les journalistes qui se laissent plastiquer ?

Vient de paraître...

LE GUIDE DU CANDIDAT AU PERMIS DE CONDUIRE

par Sébastien SOLER

Ce petit ouvrage, abondamment illustré, écrit dans un style sobre et direct, permettra aux apprentis conducteurs de mieux se préparer pour l'épreuve de l'examen pratique.

DIFFUSE PAR LES NOUVELLES MESSAGERIES DE PRESSE PARISIENNE

DELIQUESCENCE DE L'ETAT

On comprend que le régime n'ait pas célébré, le 13 mai, l'anniversaire de sa naissance.

Les travailleurs n'auraient pas participé avec allégresse à une fête qui n'aurait pas pris une allure d'apothéose.

Leurs revendications sociales, se traduisant par de nombreuses grèves, montrent que, malgré le voile pudique jeté par la grande presse sur l'accroissement du niveau de vie des privilégiés, ils ne se laissent pas endormir par les discours officiels. Si l'on établit la moyenne annuelle du cours des valeurs cotées à la Bourse de Paris, en prenant comme indice 100, de base, le cours moyen de 1949, on obtient les indices 214 pour 1954 et 620 pour 1961, c'est-à-dire que ces valeurs ont plus que sextuplé depuis 1949 et presque triplé depuis 1954. Aussi peut-on se livrer à d'édifiantes comparaisons avec les salaires, les traitements, les pensions de retraite et juger ceux qui ont accru à un tel point l'inégalité de la répartition du revenu national.

En outre, l'équipe qui a conquis le pouvoir en 1958 est aujourd'hui divisée et nous assistons à des règlements de compte sordides entre deux clans antagonistes, groupés, l'un autour de l'Élysée l'autre autour des prisons d'où, nous dit-on, l'on continuerait de donner des ordres d'assassinats... et de transferts de fonds (grâce à quelles complicités ?) Les dirigeants des partis traditionnels, qui ont qui ont été les fourriers de la V^e République — à l'avant-garde de laquelle certains se situaient fièrement, et lui ont fourni leur caution — prennent peu à peu leurs distances et tentent un « dégageant en entonnant l'air bien connu du « nous n'avons pas voulu ça ». Ils pourraient ajouter : « Nous n'avions

pas prévu cela ! » du moins « Nous n'avions pas annoncé cela. »

Ils doivent reconnaître que l'Etat, peu à peu, s'effondre. Il ne s'agit certes pas d'un « dépérissement » méthodique, organisé suivant le schéma marxiste, c'est-à-dire postérieur à la conquête du pouvoir par les travailleurs et une période temporaire de dictature impersonnelle du prolétariat !

Jour après jour, le régime, qui se voulait et se disait fort et prétendait ne jamais reculer, donne des signes de faiblesse. Sa déliquescence tente parfois de se dissimuler par des « fuites en avant ». Elle n'en apparaît pas moins de plus en plus clairement à tous ceux qui ne sont pas aveuglés par un parti pris d'admiration béate et inconditionnelle.

Le Président de la République a littéralement fabriqué, pièce par pièce, une juridiction d'exception. Au nom de sa conception — assez originale — de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance de la magistrature, il en a personnellement désigné chaque membre. Il les a choisis tous dans la même classe et, en grande partie, dans la même caste — la sienne et celle des principaux accusés. L'opinion publique nationale et internationale a été indignée par la mansuétude dont a fait preuve ce « Haut Tribunal militaire », construit sur mesure, vis-à-vis du chef d'une bande d'assassins, et stupéfaite par des condamnations inversement proportionnelles aux grades des criminels dans l'organisation factieuse. Le général de Gaulle a, alors, dessaisi le tribunal d'affaires qui lui étaient déjà soumises, puis l'a purement et simplement supprimé par « ordonnance », parue au « Journal officiel », un dimanche !

Il l'avait créé en vertu de l'article 16, dont la presse conformiste et la radio asservie avaient affirmé qu'il était indispensable pour mater rapidement les rebelles d'extrême droite ! Quel aveu d'échec ! Quel désarroi ! Que va-t-il faire des accusés ? Les traduire devant la juridiction normale ? Une cour d'assises ? Un conseil de guerre ? Une cour martiale ? Un nouveau tribunal d'exception ? La preuve a été faite qu'ériger l'arbitraire en système permanent de gouvernement n'empêchait pas l'impuissance. Aucun recours n'était possible contre les décisions du Haut Tribunal militaire : les textes sont formels. Le garde des Sceaux n'en a pas moins reçu, nous a-t-on appris, une demande en révision de la sentence qui a frappé Jouhaud. Des informations ultérieures ont précisé que la Chambre criminelle de la Cour de Cassation était seule habilitée à se prononcer sur la recevabilité d'une telle requête ! Comment ne pas voir que le désordre est dans les esprits de nos princes, embarrassés par leurs « ordonnances » et recherchant furtivement et maladroitement les moyens de sortir d'une impasse dans laquelle ils se sont fourvoyés ?

La vérité, c'est que, comme l'a si justement souligné dans l'« Avanti » notre excellent ami Pietro Nenni : « Si Paris ne peut mater la révolte de l'O.A.S., c'est qu'il est très rare qu'un régime puisse rompre ses liens avec les forces dont il a été l'expression politique, et l'O.A.S. est un développement du mouvement qui a porté de Gaulle au pouvoir le 13 mai 1958. La France doit rompre avec ce passé pour donner à la démocratie l'initiative qu'elle a perdue. »

Il ne s'agit pas, en effet, de renflouer un système vicié par ses origines et incapable de surmonter ses contradictions, mais de préparer la relève. Ni les complices avoués, ou honteux, des fascistes, ni les conjurés de l'Alma, nostalgiques de la IV^e République qu'ils n'ont pas défendue en mai 1958, ne sont qualifiés pour en prendre la direction. Notre programme et notre tactique de Front Socialiste permettent d'offrir au pays un autre choix. Il nous appartient de les faire connaître, par la plume et par la parole, dans chaque quartier des villes, comme dans chaque village et chaque hameau.

Edouard DEPREUX.

D'accord, M. Malraux... et tout de suite !

C'est pas de bon cœur que le pouvoir gaulliste, mis en selle par le coup d'Etat ultra du 13 mai 1958, a reconnu la victoire de fait de la Révolution algérienne que représente le « cessez-le-feu ». Il l'a fait contraint et forcé : parce qu'il ne pouvait guère, sans grand dommage pour lui, assumer plus longtemps, face à l'opinion française et internationale, la responsabilité de mener une guerre injuste, de plus en plus impopulaire et perdue de toute façon. Ce qui se passe en ce moment en Algérie — plus particulièrement à Alger et Oran — témoigne d'ailleurs assez clairement de son manque d'ardeur à faire passer dans la réalité les accords qu'il a signés à Evian.

Un horrible drame

A Alger, 20 écoles, 2 mairies viennent de sauter ou d'être incendiées. Il y a quelques jours, un commando de tueurs O.A.S. a pu, sans difficultés, assassiner dans leurs cellules, à l'intérieur d'un commissariat de police, des prisonniers musulmans.

A Oran — c'est Michel Legris qui le relate dans « Le Monde », des 27-28 mai — la ville musulmane, isolée derrière ses barbelés, privée de téléphone, abandonnée par « l'Administration légale », ne peut plus compter pour subsister que sur l'organisation du F.L.N. Sept médecins seulement — dont un seul européen — doivent y affronter dans les conditions les plus difficiles (matériel insuffisant, hôpitaux de fortune, médicaments obtenus avec peine et en quantité trop limitée) l'angoissant problème des soins aux malades et aux blessés (1). Des blessés meurent parce qu'il n'est pas possible de leur faire les transfusions qui les sauveraient. A cela s'ajoutent les tirs de mortiers de l'O.A.S...

Carence ou complicité du Pouvoir... l'O.A.S. n'est pas détruite. Aucun de ses tueurs n'a encore été exécuté. Salan, leur chef, n'a même pas été condamné à mort. Il n'apparaît pas non plus que les mesures qui, d'après un article d'Alain Jacob, paru dans « Le Monde » du 22 mai, semblaient susceptibles d'être prises « afin que les services sanitaires de l'armée accordent désormais leur concours aux cli-

Le régime, né dans la boue du 13 mai, n'a pas osé condamner à mort l'homme qui avait porté le général de Gaulle au pouvoir. Le président de la République avait personnellement désigné les juges de ce tribunal d'exception.

Il est d'autant plus significatif que ceux-ci aient considéré que la participation au coup de force de 1958 constituait une circonstance atténuante. Les crimes innombrables commis sur l'ordre de Salan ne demeureront pas éternellement impunis. Le jour où le peuple français retrouvera sa liberté et sa souveraineté sera aussi le jour où les hommes qui ont déshonoré notre pays en Algérie paieront au juste prix tout le sang qu'ils ont fait verser.

Mais dans l'immédiat, la décision du tribunal d'exception sera ressentie comme un encouragement pour l'O.A.S. Il faut donc que les forces populaires se préparent à engager de nouvelles actions pour briser le complot fasciste et imposer la paix.

24 mai 1962

niques installées dans les quartiers musulmans aient fait l'objet, ne fusse que d'un début, de réalisation.

C'est logique, non ?

Il devient de plus en plus clair que seule la prise en charge par l'A.L.N. des pouvoirs de police pourrait enrayer ce qui constitue un véritable génocide dont tout notre peuple risque d'être éclaboussé, André Malraux a déjà dû, lors de son récent séjour aux Etats-Unis, laisser entendre que le gouvernement français pourrait être

Le C.C.R.A. (Comité de Coordination des Réfractaires Anticolonialiste) fait savoir que trois de ses membres, Claude Glaymann (mari de M^{me} Mireille Glaymann), déserteur; Henri Causse, déserteur; Patrick Helminger, insoumis, ont été arrêtés par la D.S.T. le lundi 14 mai (1), une semaine après la conférence de presse du C.C.R.A. à laquelle ils avaient participé.

Tous trois ont été incarcérés à Fresnes et sont soumis au régime de droit commun le plus strict. Répartis dans trois divisions différentes, leur est interdit de communiquer avec les autres emprisonnés anticolonialistes.

Le procès de Claude Glaymann devrait normalement s'ouvrir le 6 ou le 7 juin devant le Tribunal militaire de Paris.

Le C.C.R.A. rappelle que ces camarades, comme les autres signataires de « L'Appel des insoumis et déserteurs à l'opinion publique », ont déclaré être prêts à commencer ou à reprendre leur service militaire après avoir obtenu la révision juridique de leur situation actuelle.

(1) Cf. « T.S. » 103, p. 2, col. 1, dans la rubrique « Survol au jour le jour ».

amené, pour dégager sa responsabilité à l'égard du terrorisme O.A.S., à retirer ses troupes d'Algérie... après le scrutin d'autodétermination.

Au moins à Alger et Oran, c'est dès maintenant que le problème de la passation des pouvoirs de police à

l'A.L.N. se trouve posé. A tous les amis de la Révolution algérienne et, plus généralement, à tous ceux qui veulent que le cessez-le-feu aboutisse véritablement à la paix d'en tirer, pour leur action quotidienne, les conclusions nécessaires. La lutte toujours aussi nécessaire pour l'amnistie aux anticolonialistes français ne s'en trouvera pas affaiblie.

Bien au contraire.

Albert Roux.

(1) Signalez immédiatement à la Commission nationale de Solidarité du P.S.U. — 8, rue Henner, Paris-IX^e — tous médecins, chirurgiens, spécialistes de transfusion sanguine, réanimateurs, anesthésistes susceptibles d'aller sur place.

Envoyez vos versements à : Louis Houdeville, 47, rue Hoche, Montreuil-sous-Bois (Seine) C.C.P. Paris 15-536-77.

Communiqué des médecins P.S.U.

Devant la situation sanitaire dramatique, et notamment devant les attaques répétées des hôpitaux et cliniques dans les grandes villes d'Algérie, les médecins du P.S.U. de la région parisienne protestent contre l'inertie des pouvoirs publics.

Ceux-ci, en effet, possèdent, mais ne mettent pas en œuvre, les moyens techniques efficaces qui pourraient sauver des centaines de blessés et de malades actuellement pratiquement condamnés à mourir faute de protection, de soins, de médicaments.

Les médecins du Parti socialiste unifié demandent au conseil national de l'Ordre des médecins d'intervenir auprès du ministère de la Santé publique et des autres autorités compétentes pour que toutes mesures soient prises d'urgence afin que cesse cet état de fait particulièrement intolérable à toute conscience de médecin.

LE BUREAU.
22 mai 1962.

L'ancien et le nouveau (fin)

Comment le neuf saisit le vieux : l'exemple de la Moyenne-Garonne

J'EN prendrai pour exemple l'une de ces zones que Jean Popereau qualifie de « zones à situation ouverte », soit les départements essentiellement ruraux de la Moyenne-Garonne (Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Gers, Tarn, Aveyron, Ariège) — départements où le pourcentage de bulletins nuls de gauche a atteint ou dépassé les 10 %. L'influence de « La Dépêche de Toulouse » a effectivement joué un rôle déterminant dans ces votes, mais il ne faut pas oublier que ce journal s'est largement appuyé, dans sa campagne, sur les positions du P.S.U.

Nous pouvons dire que, si le rôle de « La Dépêche » a permis à nos fédérations de majorer leur potentiel à l'occasion du référendum, sa prise de position n'a pu être aussi nette que grâce à l'influence déjà acquise par le P.S.U. dans cette région au niveau des cadres naturels de la population — et notamment des cadres agricoles. L'effort particulier réalisé par le P.S.U. depuis un an dans ce département, marqué notamment par les conférences régionales agricoles de Montauban et Toulouse, son rôle dans la crise du bassin de Decazeville, la tournée de Pierre Mendès France, et plus encore l'action continue de certaines fédérations comme celle de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne, ont commencé de porter leurs fruits. Ces régions, on le sait, ont été un bastion traditionnel du radicalisme.

L'électorat radical de cette région est resté un électorat paysan, républicain, sincèrement à gauche, qui se sent depuis longtemps fort mal à l'aise dans un parti « d'affairistes parisiens » et cherche une autre ouverture politique. Cet électorat radical reste, on le conçoit, attaché à beaucoup de « vestiges du passé ».

Mais comment expliquer que cet électorat radical apparaisse plus ouvert aux solutions neuves apportées par un tout jeune parti qu'aux démagogues flatteurs du P.C. ou de la S.F.I.O. qui font beaucoup plus largement que le P.S.U. sa place à ce passé ? Uniquement au fait que nos militants ont su « s'engager dans les organisations corporatives et coopératives » ?

Il resterait à savoir d'où nous viennent ces militants, et surtout s'ils sont allés de l'engagement politique au travail syndical et coopératif, ou si, au contraire, ils sont venus, du fait même de leurs responsabilités syndicales et coopératives, au P.S.U. Or, c'est cela qui est vrai. Et ces militants qui — sans confondre leur travail politique et leur travail syndical — portent témoignage de nos luttes et de nos perspectives ne sont pas, bien souvent, issus de l'électorat radical qui leur fait confiance. Nous y retrouvons d'anciens militants de la S.F.I.O. et du P.C., nous y retrouvons aussi des militants d'origine fasciste et surtout des jeunes n'ayant jamais eu d'appartenance politique.

En fait, si les pays de la Moyenne-Garonne apparaissent comme des zones de développement rapide du P.S.U., c'est en raison de la conjonction d'une vieille tradition républicaine, antiparlementaire, antifasciste, laïque, et de l'apparition de forces nouvelles, jeunes agriculteurs et techniciens agricoles, pas toujours d'origine locale, qui vivifient les vieilles structures et les confrontent aux problèmes d'aujourd'hui.

La tradition existe aussi dans l'Ouest du Massif Central (Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Lot) ; notre progression y est pourtant beaucoup plus lente. Et pourtant, là aussi, existe un « vide politique » dû au relâchement de l'influence des partis de gauche traditionnels. Mais, sauf exception, notre développement ne peut pas ici s'appuyer sur une jeune paysannerie, absente.

Le P.S.U. et les organisations syndicales

Cette analyse, si elle est juste, doit nous amener à certaines réflexions : c'est que nous ne passerons, en tant que force politique et électorale, que là où seront déjà passées les organisations sociales de type nouveau, avec lesquelles nous bâtissons la société nouvelle, ce qui peut nous amener, lorsque celles-ci n'ont pas encore pris racine par elles-mêmes, à en promouvoir l'implantation. Et à sacrifier provisoirement, compte tenu de notre manque de moyens, notre « avancée politique » à celle des organisations de masse ou par d'autres voies, pénétreront les idées du Front Socialiste : il peut être plus indiqué, si les militants P.S.U. travaillent dans une grande entreprise nouvelle où le syndicat n'est pas organisé, de les inciter à se consacrer d'abord à la création des sections syndicales (1). Leur existence créera un milieu favorable aux thèses du parti. De même, il peut être plus urgent d'orienter des camarades étudiants vers le travail de l'U.N.E.F., là où celle-ci s'est affaiblie, que vers la constitution de groupes E.S.U. ; ou que les responsables du travail agricole dans une fédération se préoccupent d'aider à l'implantation de cercles de jeunes agriculteurs prioritairement à la création de sections locales.

Cela ne veut pas dire qu'il faut abandonner l'effort de construction du parti au profit du travail dans les organisations de masse, mais qu'il faut concevoir les formes d'organisation du parti en fonction de l'agitation politique et au moins autant en fonction des besoins de l'action économique et sociale de masse.

Enfin, nous en venons, à partir de là, à aborder des problèmes essentiels de tactique en ce qui concerne les actions directement politiques. C'est presque devenu un truisme que de constater que les idées du Front Socialiste débordent largement le cadre actuel du Parti. Nous ne pouvons nous contenter de considérer cette situation comme purement négative, mais, au contraire, essayer d'en tirer tous les enseignements. Il est probable que, dans un certain nombre de régions, la progression des idées du Front Socialiste passera prioritairement par le renforcement de l'activité du P.S.U. en tant que tel. Ce sera notamment le cas dans la plupart des grandes villes, mais aussi là où il existe une forte tradition politique — c'est-à-dire une tradition de gauche puisque aussi bien la droite, surtout à la campagne, s'est toujours camouflée sous le masque de l'apolitisme.

En tenant compte des observations que je présentais tout à l'heure, c'est-à-dire en ne séparant pas l'action proprement politique de l'action économique et sociale fondée sur l'existence d'avant-gardes, nous avons la possibilité, assez rapidement, de prendre la relève des partis de gauche traditionnels impuissants à apporter des réponses aux questions

que les faits, comme l'action de l'avant-garde syndicale, amènent les masses à se poser ; c'est vrai notamment pour les régions de traditions radicales, le Sud-Ouest dont je parlais tout à l'heure, mais aussi les Charentes, certains départements normands, une grande partie de la zone comprise entre le Bassin parisien et les Vosges. Mais c'est aussi vrai, à plus long terme, pour des fiefs socialistes ou communistes : notre progression dans la Creuse, le Gard, l'Aude, les virtualités qui apparaissent en Corrèze, dans l'Allier, ou en Lot-et-Garonne, l'attestent.

De nouvelles attitudes politiques !

Mais il est, en revanche, d'autres régions où les processus de radicalisation de l'opinion ouvrière et surtout paysanne se font sans s'appuyer sur une tradition politique — et même en opposition violente avec ces traditions. Nous n'avons pas à nous inquiéter outre-mesure de l'antiparlementarisme ou de l'hostilité aux partis traditionnels des mouvements ouvriers-paysans de Bretagne, des départements du Sud du Massif Central, des Alpes, sans doute, demain, de l'Est alsacien.

Dans les faits, et quelles qu'en soient parfois les outrances ou les naïvetés, ces critiques faites au parlementarisme et aux partis rejoignent les nôtres — plus que celles du gaullisme ; de même, et il faudra y revenir un jour, celles qui visent le caractère centralisateur de l'Etat jacobin et qu'il faut, par paresse d'esprit, se garder — suivant la pente où nous poussera d'embée le pouvoir gaulliste — d'assimiler aux mouvements réactionnaires qui, avant-guerre, ont usé de la démagogie autonomiste (2).

Dans un cas comme dans l'autre, ces réactions sont le fait de régions particulièrement défavorisées par les différents systèmes bourgeois et réduites, tant par les républiques petites-bourgeoises que par les dictatures réactionnaires, à l'état de provinces sous-développées. Leur lutte contre l'Etat bourgeois gaulliste et ses instruments rejoint la nôtre par plus d'un point.

Mais, du fait même de son indispensable structuration en partis, le P.S.U. se trouve ici paradoxalement gêné dans sa progression organique, alors même que ses idées trouvent un large écho. La Loire-Atlantique me semble l'exemple-type de ce genre de contradiction. La conjonction d'une puissante tradition ouvrière anarcho-syndicaliste et du monolithisme catholique des campagnes continuent de constituer de puissants obstacles au développement du P.S.U., limité aux seuls milieux enseignants et intellectuels alors que c'est sans doute le département où les dirigeants des organisations syndicales ouvrières et paysannes — organisations vivantes et puissantes — sont le plus près de réaliser le Front Socialiste que nous appelons.

Il est fort probable que, dans tout l'Ouest, comme dans certains départements du Centre, de l'Est et de la vallée du Rhône, le Front Socialiste (sans doute sous une autre étiquette), précéderait, y compris dans les compétitions électorales, le P.S.U. lui-même, et que nous serons amenés à soutenir des candidatures de militants syndicaux ouvriers et paysans sans appartenance politique, aux élections législatives comme aux conseils communaux et généraux. Et plus tôt s'amorcent ces regroupements, plus

tôt se prépareront ces candidatures, plus grands seront leurs succès. Ces plus grands seront le chemin le plus court sans doute à le chemin de l'usage nos militants et il serait criminel d'user nos militants dans des batailles de prestige tant dans des batailles de prestige — ou de principe — alors que, dans de nombreux cas existent à côté de nous des militants de masse mieux placés que nos propres militants et souvent « aussi P.S.U. qu'eux ».

J'ajoute qu'il y a, dans ce type de candidatures une garantie démocratique supérieure à celle que présentent les partis.

Mais il est évident aussi que ces batailles-là seront avant tout axées sur les problèmes économiques et sociaux et qu'il importe de faire jouer au P.S.U. son rôle de coordinateur, d'animateur dans ce domaine.

Ici, la structuration du parti devra faire une large place aux commissions spécialisées ouvertes à de nombreux militants — non-membres du P.S.U. — sur l'exemple de ce qui a été fait à Rodez sur le terrain économique.

C'est par la double action des structures « fermées » (organisation locales et d'entreprises) et des structures « ouvertes » (commissions spécialisées entre autres) que nous ferons, par des voies aussi diverses que l'imposent les circonstances, « progresser notre organisation au niveau de notre influence ». Et c'est cette double structuration, cette double action qui nous prémunira contre les deux dangers qui menacent toute organisation politique : la dilution dans des structures opportunistes du type des comités électoraux radicaux où prédominent l'influence des personnalités et le dessèchement dans la rigidité d'un appareil qui finit par fonctionner sur lui-même et pour lui-même.

Serge Mallet.

(1) Il me semble, par exemple, évident que la Fédération du Nord a plus d'intérêt à s'attacher à structurer syndicalement le nouveau complexe sidérurgique de Dunkerque qu'à créer des sections locales en bassin minier.

(2) Je pense notamment au M.O.B. breton dont le congrès a été interdit par le préfet d'Ille-et-Vilaine dans un contexte laissant supposer des liens de ce mouvement avec l'C.A.S., alors que celui-ci avait énergiquement condamné l'O.A.S., ce que n'ont pas fait des partis très « officiels ».

Je crois que, sur un point essentiel, nous nous trouvons, Mallet et moi, parfaitement d'accord si je m'en rapporte à la fin du paragraphe dont Mallet a donné d'importants extraits.

« ... Nous ne serions coupables — et lourdement — que si, par facilité, nous acceptions de nous aligner sur l'ensemble des revendications actuelles de cette paysannerie individuelle, quand nous savons que certaines revendications visent à la consolidation réactionnaire de l'état de choses existant. »

C'est, en effet, un point sur lequel nous ne saurions transiger.

Il nous faut, en tout cas, multiplier de tels débats. C'est le seul moyen d'approfondir quelques notions essentielles qui ne sont pas encore dégagées de l'imprécision et de l'approximation :

- base sociale du Front Socialiste ;
- avant-garde politique, avant-garde technique et « sociologique » ;
- rapports entre la lutte politique contre le système gaulliste et la stratégie de Front Socialiste ;
- rayonnement « et organisation »

J. P.

A la Bibliothèque nationale : l'exposition Léon Blum

La Société des Amis de Léon Blum a organisé à la Bibliothèque Nationale une exposition de documents qui font apparaître les principaux aspects de la vie de Léon Blum.

« Entreprise difficile, écrit M. Julien Cain, dans sa préface, la carrière de Léon Blum s'est déroulée à travers un demi-siècle. Ce sont ses phases successives qu'une exposition doit tenter de représenter pour faire paraître tout à tour le critique littéraire et dramatique, le juriste, le chef de parti, le journaliste politique, le chef de gouvernement, le prisonnier, l'homme d'Etat qui ne veut plus prendre ses références qu'à l'échelle humaine. »

Il était impossible de présenter la masse de documents constitués notamment par les éditoriaux quotidiens parus avant et après la guerre dans « Le Populaire », et M. Marcel Thomas, conservateur au département des manuscrits, a

dû choisir quelques documents qui donnent une idée frappante de chaque période d'une vie si fertile au cours de laquelle Léon Blum est resté fidèle à lui-même.

Des photographies, des lettres, des manuscrits révèlent, ou précisent, les périodes de la vie de Léon Blum moins connues que sa carrière d'homme politique.

Une annotation de professeur en tête d'une composition latine, un palmarès du lycée Charlemagne où Léon Blum obtenait le prix d'excellence, une attestation du proviseur révélant l'élève brillant qu'il était.

Des lettres autographes d'André Gide, d'Anatole France, de Marcel Proust, de Jules Renard (cités parmi bien d'autres), disent le prix que ces auteurs attachaient à son amitié et à son jugement.

Candidat au Conseil d'Etat, à 22 ans, Léon Blum fut l'objet d'une enquête. Le préfet de la Seine d'alors, M. Peubelle,

précise dans une fiche confidentielle « qu'il ne fait pas de politique active », mais que « sa famille et lui ont la réputation d'être républicains ».

On pourra suivre la carrière de Léon Blum député, leader du parti socialiste, président du Conseil. Des photographies évoquent l'attentat du 13 février 1936, le premier ministre Léon Blum. L'original de l'Accord Matignon avec les signatures autographes, le projet de loi sur l'arbitrage obligatoire, sur la semaine de quarante heures et les congés payés font revivre l'action du gouvernement du Front Populaire dont la portée ne peut plus être contestée.

Pendant l'occupation allemande, Léon Blum, arrêté, emprisonné à Chazeron, à Bourraessel, au Pourtalet, a cependant fait entendre sa voix au procès de Riom. La vitrine réservée à sa captivité présente une lettre autographe du général de Gaulle à Léon Blum, lettre maculée en

raison des difficultés de sa transmission, et deux notes de Léon Blum à de Gaulle où on lit notamment : « La négation pure et simple des partis politiques équivaut à la condamnation de tout système démocratique. »

La période d'après-guerre est présente à toutes les mémoires. Sur le manuscrit de l'ébauche de son premier discours prononcé après le retour de captivité, on lit :

- « James nous a enseigné le vrai sens [de la tradition]
 - « Tradition par attachement... à une [lettre, à une forme qui demeure]
 - « mais à un esprit, une pensée qui vit [et qui change...]
 - « Entretien la flamme — non pas [conserver la cendre...]
- C'est ainsi que l'ont entendu les artisans de cette exposition qui sera ouverte jusqu'au 15 juin à la Bibliothèque Nationale.

DE NANTES A GRENOBLE... LA GREVE

Une bataille sociale, dont l'intensité a été croissante depuis les accords d'Evian, se poursuit dans le secteur public et dans le secteur privé.

Nous indiquions, la semaine dernière, que les principales difficultés pour le gouvernement se situaient chez les fonctionnaires et les agents de l'E.G.F. En fait, la grève des fonctionnaires annoncée pour le 25 mai a été annulée, des concessions ayant été faites, mais comme nous le laissons prévoir, les choses se sont gâtées à l'E.G.F., d'où la grève de douze heures du 29 mai.

Concessions et luttes dans le secteur public

Une fois de plus, à la veille d'une grève, un accord tacite est intervenu entre le gouvernement et la fédération F.O. des fonctionnaires (ainsi qu'avec la F.E.N. et la fédération C.F.T.C.). Toutes les mesures récentes — dont une partie était prévue pour 1963 — seront appliquées à partir du 1^{er} janvier 1962. Le relèvement indiciaire pour certaines catégories de personnel (parmi lesquels les préposés des P. et T. et les agents d'exploitation) va apporter à environ 100.000 agents une augmentation mensuelle immédiate. D'autre part, le gouvernement aurait pris des engagements pour le reclassement des petits fonctionnaires (catégories C et D). S'il y a là des « satisfactions présentes non négligeables » — comme l'écrit « Force Ouvrière », « peut-on parler pour autant de nouveau climat social créé par les engagements d'avenir ? »

La tension reste vive dans les P. et T., notamment. C'est ainsi que pour protester contre l'insuffisance des effectifs, des téléphonistes de Grenoble s'étaient mis en grève pour trente minutes le 26 avril. L'administration leur ayant retenu une journée de salaire, un mouvement de protestation de 48 heures a eu lieu à l'appel des sections syndicales C.G.T. et C.F.T.C.

A l'E.G.F., la grève a été motivée par le refus du gouvernement de donner une suite concrète aux promesses qu'il avait faites l'année dernière en matière de salaires. Des négociations ont bien été entamées avec les directions générales, mais celles-ci n'étaient pas autorisées jusqu'ici à accorder la moindre satisfaction.

Cette fois, les cadres C.G.C. n'ont pas signé l'appel à la grève. A la R.A.T.P., où la C.G.T. s'est efforcée d'étendre les débrayages qui ont eu lieu ces derniers temps, F.O. décidait de son côté d'organiser une journée d'action le 29 mai, jour de la grève de l'E.G.F. : d'où paralysie non seulement du métro, mais aussi des autobus.

A Air France, de nouvelles grèves tournantes ont été déclenchées par le personnel au sol, pour soutenir les revendications concernant l'augmentation des salaires et l'aménagement des horaires du travail, pour protester également contre les sanctions frappant les agents ayant participé à des grèves antérieures. Par ailleurs, n'ayant pas obtenu satisfaction à la suite de leur mouvement de quarante-huit heures des 20 et 21 mai, les fonctionnaires de la navigation aérienne et le personnel de la météorologie se sont à nouveau mis en grève pour vingt-quatre heures du 25 mai et 26 mai au soir. En dépit de l'intervention de l'armée de l'air, le trafic a été une fois de plus fortement perturbé.

A la S.N.C.F., à noter une nouvelle grève-surprise à Saint-Lazare, le 25 mai, les chefs de train (catégorie où l'influence de la C.G.T. est très forte) ayant cessé

le travail pour protester contre les « roulements » appliqués à partir du service d'été.

Cependant, le ministre des Transports, qui n'est autre que M. Roger Dusseaux, secrétaire général de l'U.N.R., a reçu les fédérations de cheminots qui sont unanimes pour réclamer la semaine de quarante-quatre heures dès le service d'été, l'ouverture d'une discussion sur les salaires avant l'automne et pour s'élever contre les sanctions pour fait de grève. La discussion sur la réduction du travail va se poursuivre à la commission du statut. Le gouvernement se contente de proposer quarante-six heures au 1^{er} octobre. On voit que l'accord n'est pas réalisé (à titre indicatif, signalons que les cheminots de l'Allemagne de l'Ouest, qui font la semaine de quarante-cinq heures, revendiquent actuellement les quarante-trois heures hebdomadaires). D'autre part, il n'est pas question d'augmenter pour l'instant les salaires des cheminots. Un recul du gouvernement à E.G.F. ne lui permettrait toutefois guère de continuer à éluder la question à la S.N.C.F. et dans l'ensemble du secteur nationalisé.

Métallurgie : action commune C.G.T.-C.F.T.C.

Dans la métallurgie, les fédérations C.G.T. et C.F.T.C. ont publié un communiqué commun, invitant les travailleurs à amplifier leur action dans les usines et les bureaux « selon les formes les plus appropriées, avec la perspective d'actions coordonnées plus importantes au niveau de la localité, de la région ou de l'industrie ».

De son côté, la fédération F.O., qui compte des syndicats très actifs dans certaines entreprises, met l'accent sur la revendication du salaire mensuel garanti, lancé par son secrétaire général Delamarre en 1952. Selon F.O., « ce salaire mensuel garanti constituerait précisément un moyen efficace de régularisation des revenus. En garantissant un minimum social de ressources à tous les métallurgistes, il les préserverait contre les réductions d'horaires et conduirait aux premières étapes de la réduction effective de la durée hebdomadaire du travail avec compensation ».

Chez Renault, un débrayage d'une heure lancé par la C.G.T., le 24 mai, a été partiellement suivi à Boulogne-Billancourt et à Orléans (où la C.F.T.C. et F.O. s'étaient joints à la C.G.T.).

Comme il le fait lorsque l'agitation se développe à la Régie, M. Dreyfus, directeur général, avait précédemment adressé une lettre au personnel pour le mettre en garde et pour annoncer parallèlement une augmentation de la prime de vacances.

Lock-out à Nantes

A Nantes, on enregistre un lock-out à l'usine Sud-Aviation de Château-Bougan (9.000 salariés) ; à la suite d'incidents survenus le 23 mai. Le conflit sur les salaires durait depuis des semaines et avait entraîné de nombreux débrayages. Le 23 mai, un envoyé de la direction générale, venant de Paris, discutait avec les délégués ouvriers lorsque le personnel se massant dans la cour exigea que des « propositions sérieuses » soient faites, pénétra dans quelques bureaux et brisa les vitres. Cependant, un accord majorant les salaires intervenait le soir. Mais le lendemain, l'usine fermait ses portes et était gardée par la police.

De nombreux métallurgistes nantais ont débrayé le 25 mai et tenu un meeting pour protester contre le lock-out et le « reniement patronal d'un accord signé ».

Par ailleurs, un lock-out a eu lieu aux établissements Richard frères à Villeurbanne, tandis qu'à Mérignac et à Talence (Gironde), 600 ouvriers des usines Dassault ont fait grève le 24 mai et défilé à Bordeaux.

Revendications dans les industries alimentaires

Toujours dans le secteur privé, il convient de noter que si un accord de salaires est intervenu dans l'industrie frigo (5 % d'augmentation des salaires réels pour 6.000 salariés) une semaine revendicative a été organisée dans l'industrie laitière du 21 mai au 26 mai par les fédérations syndicales de l'alimentation.

Celles-ci font état de salaires souvent très bas (300 NF) dans l'industrie laitière (environ 50.000 salariés).

Les fédérations réclament une augmentation de 8 % sur les salaires minima garantis, de 4 % sur les salaires pratiqués au 1^{er} octobre 1961, et une diminution de 50 % d'abattement de zone.

Le P.S.U.

et les luttes revendicatives

Le prochain Comité Politique National va examiner la situation sociale et syndicale caractérisée actuellement par le développement des luttes revendicatives. Le P.S.U. doit soutenir très fermement ces luttes qui témoignent de l'usure du régime gaulliste et de son incapacité à trouver une ouverture réelle vers la gauche, en dépit de préoccupations pré-électorales.

D'autre part, le P.S.U. — et plus particulièrement les camarades engagés dans l'action syndicale — doivent s'efforcer d'apporter des réponses concrètes aux problèmes posés par les grèves et les revendications actuelles.

Dans le secteur privé, qu'il s'agisse de la métallurgie, des industries chimiques ou des pourparlers sont en cours, ou d'autres branches, les syndicats demandent l'augmentation des salaires réels, et non plus seulement des minima théoriques, ainsi que la quatrième semaine de congé payé qu'il faut s'efforcer de généraliser. Ils s'élèvent, en outre, contre les abattements de zone qui, en province, sont souvent très supérieurs aux abattements légaux. Il faut donc réduire les disparités considérables qui existent d'une branche à l'autre, d'une région à l'autre. Nous devons, par conséquent, tout en critiquant les insuffisances du IV^e Plan, nous prononcer pour une politique de développement régional et de reconversion des industries en difficulté.

D'autre part, il faut opposer à l'intéressement de véritables accords d'entreprises généralisant les garanties de salaires, ce qui introduit des éléments de planification dans l'économie et permet de lutter contre la pratique trop répandue des heures supplémentaires dans les branches en expansion. Dans ce domaine, la situation n'est guère brillante non plus. Selon un responsable des métallurgistes F.O., « les accords d'entreprise, tels qu'ils avaient été prévus par la loi du 11 février 1950, s'étaient multipliés après l'accord Renault du 15 septembre 1955. Trente accords, intéressant plus de 200.000 ouvriers, ont été signés, chez Chausson, Ugine, etc. Tous dans des firmes importantes. Cette forme de conventions en prise directe avec la réalité des salaires permet de dépasser les minima pour suivre de près la réalité économique dans les entreprises saines. Sauf chez Neyric, les accords

d'entreprise ont été reconduits sans amélioration ou n'ont pas été renouvelés. Ainsi à la C.A.F.L. (Ateliers et Forges de la Loire) qui a eu 32 grèves ou débrayages dans l'année. Pourquoi, pour obtenir l'armistice, la direction n'insère-t-elle pas dans l'accord d'entreprise, l'augmentation de 8 p. cent qui est de toute façon inscrite dans les faits ? Par solidarité nationale. » Il s'agit de ne pas donner « le mauvais exemple » pour que d'autres entreprises ne soient pas amenées à faire des concessions.

En ce qui concerne le secteur public, le gouvernement s'efforce avant tout d'atteindre sans trop d'ennuis le cap des vacances et de gagner du temps jusqu'à l'automne. L'exemple de l'E.G.T. est à cet égard significatif. La réaction des syndicats est ferme dans le secteur nationalisé où l'action commune est une pratique courante. Elle est plus molle chez les fonctionnaires, où les syndicalistes les plus proches de la S.F.I.O. adoptent une attitude modérée — pour ne pas dire plus — qui contraste avec l'opposition assez démagogique du groupe socialiste au Parlement. Par contre, la C.G.T. a tendance à prendre un peu partout des positions dures parce que la combativité ouvrière est assez élevée et parce que le P.C. est soucieux de venger sa déconvenue du référendum. Quant à la C.F.T.C., à l'exception des fonctionnaires (mais non des postiers), elle passe également à l'action, dans laquelle elle se retrouve naturellement aux côtés de la C.G.T.

La modération des dirigeants de F.O. apparaît dans leurs commentaires des rencontres avec Pompidou et avec Grandval. Quant à la C.F.T.C., elle a une attitude plus critique, en particulier à l'égard des projets d'intéressement, et elle demande que les prévisions du Plan soient accompagnées de projets sociaux. Pour ce qui est de la C.G.T., elle s'élève contre la discrimination dont elle est l'objet, qu'il s'agisse de son éviction des pourparlers sur les salaires dans les Charbonnages ou de sa non-consultation par le Premier ministre (le bureau confédéral n'a été reçu que par le secrétaire d'Etat au Travail).

En ce qui concerne les moyens d'action, si les fédérations de la métallurgie C.G.T. et C.F.T.C. mettent avec raison l'accent sur l'adaptation aux conditions locales et régionales, il convient de souligner que l'action commune sous le contrôle des comités intersyndicaux demeure le moyen de lutte le plus efficace, en particulier dans le secteur privé. Dans le secteur public, le caractère assez anarchique de nombreuses actions récentes expose les travailleurs à des sanctions. On parle de réglementation du droit de grève.

Par ailleurs, si les accords d'Evian ont créé un climat favorable à l'action revendicative, nous devons dire aux travailleurs que l'affaire n'est pas terminée. Non seulement le danger fasciste subsiste, mais la ruée en France de centaines de milliers d'Européens d'Algérie va avoir d'importantes conséquences économiques et sociales. Cet apport de main-d'œuvre extramétropolitaine, joint à la réduction de la durée du service militaire, va contribuer à créer pour les salariés une situation moins favorable sur le marché du travail. C'est dans le secteur public que le rapatriement des « pieds-noirs » (et de certains fonctionnaires musulmans) présente le moins d'inconvénients. Le ministre des P. et T. compte même sur ces agents pour résoudre en partie la crise des effectifs... Cependant, la comme ailleurs, il faudra loger ces travailleurs et leur permettre de s'adapter à la vie métropolitaine. Tous ces éléments plaident en faveur d'une véritable planification économique.

Maurice Combes

Le congrès U.D.-F.O. de la région parisienne :

La comédie de l'apolitisme...

Le Congrès de l'Union des Syndicats F.O. de la région parisienne s'est tenu à Chaville, les 19 et 20 mai. De ce congrès, la presse n'a retenu que le conflit ouvert par l'éviction de Rino du secrétariat, entraînant le refus de la tendance minoritaire de participer au Bureau. De là à conclure que la gauche F.O. a été écrasée, il n'y a qu'un pas... Qu'en est-il exactement ?

Depuis deux ans, l'Union des Syndicats F.O. de la région parisienne est apparue comme une organisation « en pointe », dans la C.G.T.-F.O., malgré l'opposition ouverte ou voilée de la Confédération ; cette U.D. a participé à de nombreuses actions, notamment aux grèves ou manifestations pour la Paix en Algérie et pour la mise hors d'état de nuire de l'O.A.S.

C'est ainsi que l'U.D.-F.O. a participé directement à l'organisation de la manifestation du 27 octobre 1960 et appelé à la grève du 19 décembre

1961, à la grève du 9 février 1962 contre les violences policières du 8, et, malgré son refus (du au poids de la Confédération) de prendre la parole aux obsèques du 13 février, le Bureau de l'U.D.-F.O. était au premier rang du cortège, aux côtés des dirigeants des autres organisations.

Ces prises de position n'ont évidemment pas eu l'heur de plaire à tout le monde. Des oppositions violentes se firent jour à plusieurs reprises, l'argument invoqué par les « opposants » de droite étant que le P.S.U. avait mis la main sur l'U.D.-F.O. A partir de là, une campagne très vive, menée au nom de « l'indépendance » de l'organisation vis-à-vis des partis politiques se développait... parmi les responsables S.F.I.O. de la Seine.

Le clou de cet « apolitisme » a été la circulaire signée Mariage-Fuzier, préparant l'opération au Congrès de Chaville.

C'est ainsi que la droite de la

S.F.I.O., entraînant des éléments politiquement neutres, trompés par elle, a réussi, en bloquant les voix contre un militant, à évincer l'un des secrétaires, le seul « marqué » politiquement.

Mais cette révolution de palais n'a pas changé les rapports de force en présence : la minorité — qui groupe des éléments P.S.U., mais aussi les anarcho-syndicalistes, une fraction gauche de la S.F.I.O. et divers éléments « non-engagés » — a gagné du terrain au cours de ce Congrès ; les résolutions adoptées à Chaville démontrent que les positions minoritaires rencontrent un large écho parmi les militants de base. Sur le terrain des idées et de l'action, la majorité de rencontre, qui s'est retrouvée dans le vote sur les hommes, a été incapable d'opposer des solutions de change.

La situation actuelle résultant des votes au Congrès ne peut évidemment

se prolonger : les « minoritaires » n'entendent pas bloquer le fonctionnement d'une organisation de l'importance de l'U.D.-F.O. de la région parisienne. Mais ils n'entendent pas non plus cautionner une politique partisane qui, sous couvert d'un faux apolitisme, enchaînerait l'organisation syndicale à un parti qui est loin de faire l'unanimité parmi les militants syndicalistes F.O.

La Commission exécutive de l'U.D., qui doit se réunir prochainement, démontrera si la cohabitation est possible pour toutes les tendances, ou si la mainmise d'un parti s'est réalisée au détriment des autres courants.

Nous sommes persuadés, quant à nous, que la minorité qui a su prendre ses responsabilités dans des circonstances difficiles, prouvera, par ses décisions, sa maturité et ouvrera ainsi, malgré les obstacles et les manœuvres, pour un véritable renouveau du syndicalisme.

ASTURIAS, SI !



(Holmes-Lebel.)

« Le plus faible revenu de l'Europe ».

DEPUIS près de deux mois maintenant, les grèves non seulement durent mais ne cessent de s'étendre à travers toute l'Espagne. Plus de 300.000 travailleurs ont participé à un moment ou à un autre au mouvement : l'Espagne entière en est secouée.

Le régime franquiste n'avait jamais subi, depuis le jour tragique de sa victoire de 1939, pareille offensive.

Les informations qui nous parviennent de toutes parts montrent à l'envi que quelque chose de nouveau se produit en Espagne. Le temps du silence est mort. Désormais, la classe ouvrière, et plus généralement le peuple espagnol, ont repris la parole.

La stupeur est grande dans les milieux dirigeants espagnols. Elle est aussi manifeste chez tous ceux qui s'étaient habitués à ne compter pour rien les masses espagnoles. De belles combinaisons s'effondrent.

Et ceci nous intéresse, bien au-delà d'une solidarité de principe ou de la nostalgie de la révolution perdue en 1936. En vérité, les changements fondamentaux qui se produisent actuellement en Espagne, sont déterminants aussi en ce qui nous concerne. Les perspectives du mouvement ouvrier de l'Europe occidentale sont intimement liées à ces changements. Les leçons sont tirées, et bien tirées par la classe ouvrière espagnole. Par delà les trahisons des uns et des autres, qui avaient en définitive confié le sort du peuple espagnol aux deux camps de la guerre froide, le peuple espagnol sait maintenant que son destin est entre ses mains. Ceci est la raison première de la nature et de l'importance de ce mouvement. C'est en même temps un avertissement plus que sérieux pour le pouvoir franquiste : la peur vient de changer de camp.

CE QUI ÉTAIT EN CAUSE

Certes, le départ de ces grèves est économique. La classe ouvrière, dans son ensemble, en avait assez des conditions de vie qui lui étaient faites. Ceci pour ne pas être nouveau était d'autant plus amèrement ressenti que les bilans publiés par les grosses entreprises dévoilaient des bénéfices somptueux.

« Le plan de stabilisation » ne peut apparaître comme un succès que pour les monopoles qui régissent la plus grande partie de l'activité industrielle hispanique. La modernisation indispensable de l'outillage, la création d'une industrie résolument moderne et capable de se battre avec la concurrence étrangère du Marché commun, sont des objectifs loin d'être atteints par le régime depuis 1958.

Au surplus, les progrès réalisés ne l'ont été qu'aux dépens des travailleurs espagnols. Dans les régions les plus évoluées, avec une main-d'œuvre relativement qualifiée, les salaires moyens ne dépassent pas 100 pesetas quotidiennes, soit 8 NF par jour environ.

Ceci explique l'extraordinaire émigration des travailleurs espagnols qui partent en masse vers l'étranger et principalement vers la France et l'Allemagne. Cette émigration, pour beaucoup des travailleurs, apparaît comme la solution individuelle à l'atroce condition de vie qui leur est faite.

En ce qui concerne les paysans, la situation est encore plus dramatique. Les structures semi-féodales qui protègent la grande propriété « fatifundaire » font que le revenu moyen du paysan espagnol est le plus faible de l'Europe, avec celui du paysan grec.

Pour comprendre le tragique quotidien de ces gens (1), il n'est, là aussi, que de voir les trains entiers de paysans espagnols qui arrivent dans le Sud de la France pour des travaux de saison.

En réalité, le régime autarcique de Franco n'a résolu, en ses vingt-cinq ans, aucun des problèmes sérieux posés à l'Espagne. Seuls le soutien américain et la complicité des « démocraties occidentales » lui a permis de traverser, vaillamment, ses crises. Jusqu'ici, elles étaient internes. L'intervention de la classe ouvrière au cours de ces grèves donne une nouvelle dimension à la crise chronique du régime.

Il est vrai qu'un certain souci de libéralisation apparaissait ces derniers temps. Libéralisation de façade, certes, destinée à faciliter et favoriser le tourisme dont le régime tire quelque fierté et beaucoup de devises. Mais — juste retour des choses — celui-ci, de même que l'émigration en masse, a joué comme un boomerang. Au contact des réalités de l'étranger, l'Espagnol moyen a parfaitement réalisé qu'il était possible de vivre autrement.

De ses contacts avec l'étranger venu visiter son pays, comme des lettres du frère, du cousin ou du simple ami, parti ailleurs, il a tiré un certain nombre de conclusions qui ont pesé d'un grand poids dans la nouvelle conscience politique qui se crée. C'est sans doute ce que la presse officielle appelle « la main de l'étranger ».

Seule, la bêtise générale de la hiérarchie du régime pouvait penser que la démagogie nationaliste qui coule à pleins bords dans la propagande officielle pouvait être une barrière efficace à ces transformations de conscience. Mais en même temps, de nouvelles forces sont apparues, qui essayent de partir de ces réalités nouvelles.

DE NOUVELLES FORCES

Il n'échappe à personne que, l'opposition au régime de Franco — à l'intérieur comme

dans l'émigration — a effroyablement souffert de ses divisions.

Après 1939, et jusqu'à ce jour, Franco a poursuivi inlassablement tout ce qui pouvait signifier, à quelque titre que ce soit, l'opposition à ce qu'il représentait. On imagine mal le système répressif qui préside encore à toutes les activités du régime. Tous ces mouvements traditionnels ont été trahés, décapités, de l'extrême gauche à la droite, en passant par les républicains modérés et les nationalistes basques ou catalans. L'exil, la prison ou le silence, telles étaient les seules solutions possibles pour tous ceux qui avaient vu, la rage au cœur, le régime de Franco s'installer et durer.

En même temps, la défaite de 1939 avait provoqué dans le camp républicain une série de querelles aussi vives que confuses. À l'intérieur comme dans l'émigration, les exclusives n'ont cessé de jouer.

Le procès historique des occasions manquées de 1936 reste encore à faire. Mais les manques, les fautes, les crimes qui ont pu être commis ont eu un poids lourd, trop lourd, dans la suite de l'histoire. La vision en est devenue brouillée. L'immobilisme qui en est résulté : tragique (2). Il appartenait aux nouvelles générations de dépasser ces polémiques. C'est ce qui est en train de survenir.

Bien entendu, ceci ne se produit pas sans confusion. Des phalangistes déçus aux multiples variétés de l'opposition libérale, en passant par les partis les plus traditionnels et la multitude de groupes, et même de groupuscules, qui essayent à la fois de porter des coups au pouvoir et de définir les solutions pour après, il y aurait beaucoup à dire et à écrire. Mais nous débordons le cadre de cet article.

Quoi qu'il en soit, sur la base commune de l'antifranquisme, il n'est plus question pour tous ces mouvements de revenir sur les problèmes tels qu'ils se posaient pendant la guerre civile. L'expérience pratique primordiale est celle du franquisme vécu au jour le jour.

On ne comprendrait rien à l'action présente des mouvements catholiques — pourtant très liés à la hiérarchie — si on ne tenait compte de cette attitude nouvelle.

Et pourtant, dans le cadre de cette réflexion, de nouvelles confusions risquent d'apparaître. Aussi redoutables que les précédentes. Et dont le franquisme, avec ou sans Franco, tirerait profit.

QUE FAIRE ?

La première tentation est de penser que, dans le cadre d'une immense « réconciliation nationale », toutes les forces d'opposition pourraient s'unir autour d'un programme commun. C'est oublier que ces forces n'en restent pas moins hétérogènes. Il est, certes, possible qu'elles s'unissent à un moment donné et très provisoirement. Mais dans ce cas, la classe ouvrière apparaîtrait obligatoirement comme une « force d'appoint ». L'histoire espagnole, comme la nôtre, nous ont appris à nous méfier de ce style d'alliances...

La seconde serait d'espérer qu'au bout d'une « grève générale pacifique », il se créerait une nouvelle situation dans laquelle l'ensemble des forces d'opposition pourrait s'entendre pour recréer une démocratie de type parlementaire, dont les caractéristiques s'avèrent



« Craignez Dieu »

LETTRES ET DOCUMENTS D'ESPAGNE

Extrait du Manifeste

signé par les organisations

ouvrières catholiques

« ... Droit d'association : le droit naturel et le bien commun exigent impérativement la reconnaissance de manière pratique et efficace du droit pour les travailleurs de fonder et de diriger librement des associations qui défendent leurs intérêts légitimes... »

« ... Grève : la grève doit être jugée à la lumière du bien commun et naturellement de la charité et de la justice. Par principe, elle ne peut être condamnée... »

Lettre des Asturies

« Nous entendons à la Pirenaica que de vastes campagnes de solidarité se déroulent... Sait-on que, dans nos puits, la faim s'installe ? Sait-on que les pères et les grands frères laissent ce qu'ils doivent manger pour les petits ? »

D'autres étaient heureux parce que nos tracts étaient visiblement faits sur place. Et pour cause, nous les faisons avec des bouteilles. Jusqu'à quand des moyens aussi élémentaires ?... »

Lettre de Quipuzcoa

« La situation est difficile, car nous sommes tous très surveillés. A Valencia, sept des nôtres ont été arrêtés. Ici, nous allions prendre contact avec ..., militant communiste de premier ordre. Déjà arrêté. Nous attendons des réponses d'autres organisations. Le moral est bon... »

Lettre de Biscaye

« A..., les gens reprenaient les tracts pour les coller au mur. D'aucuns nous traitaient de lâches qui laissons les mineurs d'Asturies se battre tout seuls... »

aussi dépassées ici que dans le restant de l'Europe.

Ces deux solutions, proposées par le Parti communiste espagnol ont, en définitive, rencontré peu de succès.

Mais il est certain que d'autres dangers sont visibles. Par exemple : appliquer mécaniquement les expériences produites ailleurs, et notamment celles de Cuba, dont les répercussions en Espagne ont été considérables.

Les grèves présentes comportent de ce point de vue de grandes leçons. Les conditions de la lutte de masse sont créées en Espagne et la classe ouvrière doit y jouer un rôle encore plus primordial qu'en 1936. Si la paysannerie reste prédominante en nombre, la classe ouvrière n'a cessé non plus d'augmenter, et sa combativité, sa prise de conscience, sont dans une phase ascendante.

Ces constatations sont d'autant plus importantes que le problème des formes d'action est au centre des préoccupations de toutes les forces d'opposition. Et notamment le problème de la *lutte armée*. Celle-ci, conçue comme action d'avant-garde ou de couverture, est sans aucun doute envisageable, et sera probablement nécessaire.

Mais, pour l'instant, on risquerait de tomber dans les pièges romantiques si l'on oubliait d'organiser d'abord les noyaux révolutionnaires nécessaires. De les structurer et de les encadrer très solidement.

En outre, l'action pour elle-même n'aurait pas plus de sens que le système d'alliances sur papier dans lequel l'opposition s'est empiétrée depuis des années.

Ce qui est fondamental à l'heure présente, c'est de poursuivre la lutte engagée et d'atteindre les premiers objectifs fixés. Tout en ayant présent à l'esprit que c'est bien d'alternative qu'il s'agit désormais.

DE GRANDES VICTOIRES

Les observateurs de la presse internationale rendent compte ces derniers jours de la politisation croissante des grèves. C'est bien ce qui inquiète le gouvernement qui ne cesse de se réunir depuis quarante-huit heures. S'il avait espéré pourrir le mouvement, il doit aujourd'hui y renoncer.



(Holmés-Lebel.)

« Le plan de stabilisation : un succès pour les seuls monopoles ».

FRANCO... NO !

L'Espagne entière participe maintenant aux événements en cours. Province après province, entreprise après entreprise, l'agitation gagne tous les milieux... Déclarations, tracts, inscriptions sur les murs, jamais, depuis que le franquisme règne, on n'avait vu pareil ensemble dans la protestation.

Etudiants, ouvriers, intellectuels, paysans par endroits, présentent leurs propres revendications, solidaires les uns des autres, portant les mêmes coups au pouvoir.

Cette solidarité et cette unité sont un premier élément. C'est devant elle que le gouvernement recule.

Après l'instauration de l'état d'urgence dans trois provinces, Franco est obligé de reculer. Dans nombre d'entreprises, les ouvriers n'ont repris le travail qu'après avoir eu gain de cause.

Aux Asturies, si l'augmentation est accordée, les mineurs refusent de reprendre le travail tant que leurs camarades arrêtés ne

seront pas libérés. Deux voyages du ministre du Travail n'y ont rien fait... Les syndicats « verticaux » sont définitivement disqualifiés. Le gouvernement parle aujourd'hui de régler le droit de grève, donc de l'admettre.

Au silence premier de la presse, succèdent des articles dont la tartuferie ne peut cacher l'inquiétude de qui préside à leur rédaction... Franco est obligé de faire allusion aux grèves, qu'il attribue dérisoirement aux « meneurs communistes et à quelques prêtres exaltés ». Il ne peut plus voyager en Espagne et a été obligé d'annuler des tournées prévues depuis longtemps.

Les formes même de l'action deviennent supérieures. Des défilés silencieux se déroulent à Madrid et à Barcelone. Ni répression, ni amendes n'y peuvent rien changer.

A Bilbao, le mot d'ordre de boycott des spectacles, de la presse et des cafés, préconisé par le Front de Libération Populaire, est immédiatement appliqué et très largement suivi.

L'Eglise elle-même, un des piliers les plus sûrs du régime, prend ses distances et accorde son « imprimatur » aux tracts rédigés par les mouvements catholiques ouvriers.

Ce sont là de grandes victoires qui en annoncent beaucoup d'autres.

Il serait peu sérieux de décrire à partir d'ici l'évolution prévisible de l'action. Trop d'éléments nous manquent. La lutte clandestine menée par nos camarades espagnols amène un décalage dans l'information que rend chacun de nos articles un peu dépassés par l'actualité et l'évolution du mouvement.

Mais il est certain, aujourd'hui, que le processus de décomposition du régime de Franco s'accélère considérablement. Par delà les vicissitudes de la lutte, nos camarades espagnols voient poindre la fin du cauchemar. Ce sera leur mérite d'avoir su reprendre en main leur destin malgré les trahisons, les lâchetés, les abandons des uns et des autres, et notamment de ceux qui auraient dû fermement les soutenir à l'étranger.

Christian Guerche.

(1) Voir les témoignages publiés par Tribuna Socialista dans son numéro 3.

(2) Sur la guerre d'Espagne, nous ne pouvons que recommander, même si elle mérite des critiques, la très remarquable Histoire de la guerre d'Espagne (de Broue et Tenine - Editions de Minuit).

(3) Radio « España Independiente », émetteur clandestin du P.C. espagnol.

TARTUFE AU POUVOIR

(Extraits de la presse officielle franquiste.)

« A.B.C. » (gouvernemental) —
17 mai 1962

« ...Les bruits orchestrés sur notre compte ne nous ont pas empêchés d'atteindre la première place en Europe en ce qui concerne le tourisme. La croissance dans la production, en ce qui concerne certains secteurs de l'activité industrielle, telle la branche électrique, est supérieure à celle du reste de l'Europe. »

« A.B.C. » — 17 mai 1962

« ...Un Etat éminemment social, où les relations entre patrons et produc-

teurs se développent et continueront de se développer — malgré les agitateurs professionnels — dans le cadre de la justice et de l'équité. Vingt-cinq ans d'expérience ont démontré l'efficacité du système. »

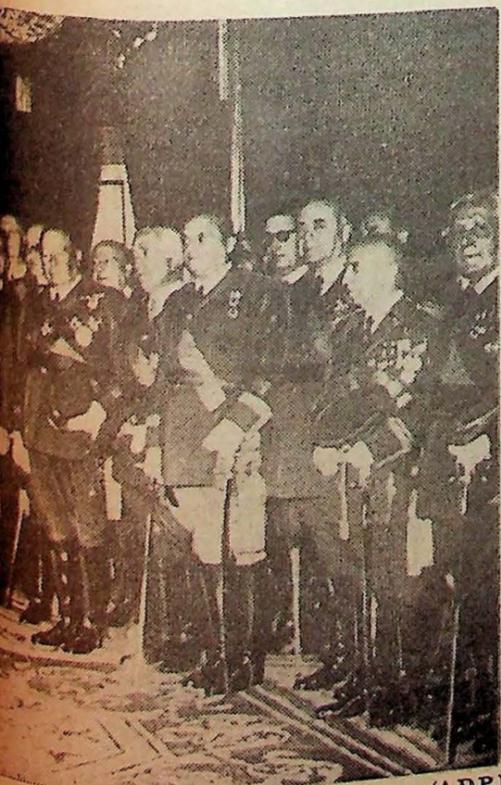
« YA » (catholique) —
16 mai 1962

« ...Dans un régime catholique, avec un Concordat, c'est le gouvernement qui décide de l'étendue et de la profondeur des mesures qu'il adopte en fonction de sa compétence, et non les

individus... « Craignez Dieu, honorez le Roy » (St Pierre)... »

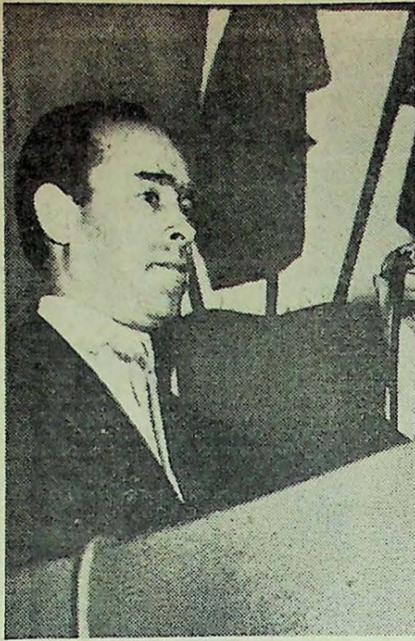
« A.B.C. » — 22 mai 1962

« ...Les gens se sont reposés à la montagne ou à la plage, profitant de la paix et de la bonté avec lesquelles Dieu favorise la Biscaye depuis vingt-cinq ans, malgré les machinations des ennemis sempiternels de l'extérieur et de quelques habitants de l'endroit qui promènent paisiblement leurs nostalgies à travers la ville... » (Extrait de l'article « Dimanche à Bilbao »).



(A.D.P.)

horez le Roy. »



(Africorient.)

BEN BARKA

La gauche marocaine définit sa doctrine

L'UNION des Forces Populaires marocaines a tenu son congrès à Casablanca les 25, 26 et 27 mai, c'est-à-dire à la veille de la réunion du Conseil National de la Révolution algérienne.

Les deux événements ne peuvent être dissociés. C'est en effet en pensant aux conséquences de l'autodétermination algérienne et à la perspective de l'unité maghrébine que la gauche marocaine a jugé indispensable de définir sa doctrine et son programme.

De l'expérience des premières années de l'indépendance, « l'U.N.F.P. tire la conclusion — indique le rapport d'orientation — que l'option capitaliste n'est pas conforme aux intérêts des masses populaires dans les pays sous-développés, et que, seule, une socialisation des principaux moyens économiques mettrait fin à la dépendance, aux déséquilibres structurels et à la dégradation sociale et économique des masses ».

Les débats — suivis par un millier

de délégués (dont près de 600 militants ouvriers et paysans) — ont porté sur les différents aspects de cette politique ouvertement socialiste. Les rapports entre le capitalisme étranger et la bourgeoisie nationale, ainsi que les liaisons entre le parti et les syndicats, ont particulièrement retenu l'attention.

Le rapport soutenait que « le passage d'une économie dominée par le fait colonial à une économie socialisée... ne revêtirait pas le caractère grave interne d'une lutte de classe mais plutôt un caractère de conflit international où l'antagonisme des intérêts entre les classes de la même société sous-développée apparaît comme un effet de la domination économique étrangère ».

Cette thèse a été jugée par certains comme un peu trop schématique. De même l'idée que, dans le domaine des grandes questions nationales, le parti était appelé à diriger l'action de toutes les organisations populaires, a suscité des réserves parmi les syndicalistes pour qui

l'U.M.T. doit demeurer souveraine de ses décisions.

Cela dit, la lutte contre le « pouvoir personnel » de Hassan II est apparue, aux yeux de l'unanimité des congressistes, comme la tâche la plus urgente et la plus importante. A l'octroi prochain d'une Constitution l'U.N.F.P. oppose l'idée de l'Assemblée nationale constituante. C'est cette idée que va maintenant défendre le comité directeur du parti qui a à sa tête Ben Barka, Bouabid, Majhoub Ben Sedik, Ibrahim et Youssefi.

Le Parti socialiste italien, les communistes yougoslaves, la Ligue soviétique pour l'Afrique et l'Asie, les organisations politiques et syndicales égyptiennes, le Baath syrien, le F.L.N., le Néo-Destour, les Guinéens avaient envoyé des délégués à ce congrès. Le P.S.U. était représenté par Gilles Martinet, qui a pris la parole au cours de la dernière séance.

C.I. M.

La Mauritanie existe-t-elle ?

RECONNUE par l'ex-métropole, la République Islamique de Mauritanie est niée par deux de ses principaux voisins, le Maroc et le Mali (ex-Soudan). Les pays du Tiers-Monde sont divisés en la matière; les sous-groupes mêmes ne sont pas unanimes. dans le groupe de Casablanca, la position d'Accra est inverse de celle de Rabat, qui rêve à un plus grand Maroc, et de celle de Bamako, qui revendique la marche orientale mauritanienne, le Hodh qui fit partie intégrante du Soudan jusqu'en 1944.

Cette controverse territoriale est quasiment unique en Afrique. Sauf quelques minimes exceptions, les frontières artificielles de la colonisation ont été reprises par les Etats indépendants, nés de la « décolonisation » politique.

A cette anomalie, plusieurs raisons ont été invoquées. Elles renferment toutes une part de vérité; l'erreur toutefois serait de penser que les causes qui ont fait la « colonie » ont fait la « république ».

La colonie de Mauritanie créée en 1933 n'avait de finalité que militaire. Il s'agissait de réduire « les bandes de pillards » (selon la terminologie de l'époque) qui menaçaient le Sud-marocain et le Nord du Sénégal. Ainsi furent regroupées des populations disparates: populations blanches, les Maures, et populations noires, populations nomades, populations sédentaires. L'étendue du pays deux fois grand comme la France, la faiblesse numérique d'une population inférieure à 650.000 individus, la pauvreté



(Keystone.)

Peut-on parler de nation ? (Fête de l'Indépendance à Nouakchatt.)

économique, la légèreté de l'implantation administrative ne permettent pas de créer une nation en moins de 30 ans. Les féodaux du Nord continuaient à regarder vers les oasis du Maroc qui constituaient leur débouché naturel, les Noirs du Sud et de l'Est, vers le Sénégal et surtout le Soudan.

Dans ces conditions, il n'était pas étonnant que les pays voisins affirment officiellement des revendications, très généralement appuyées sur des considérations historiques. D'autant plus que des hommes politiques mauritaniens (dont le premier député au Parlement de Paris, Horma Ould Babana) défendaient la thèse de l'éclatement du territoire. D'autant plus également que de nombreux notables du Nord se rallièrent au Maroc, quelques années après qu'Alla El Fassi ait diffusé au Caire, en 1955, pour la première fois, la carte du Grand Maroc. D'autant plus, enfin, que les masses noires, groupées dans un parti maintenant dissous, réclamaient l'union avec le Mali.

La République Islamique, elle, n'a de finalité qu'économique. Mais cette économie n'est pas nationale ni africaine; elle est étrangère et européenne. L'intérêt des grands trusts pour la Mauritanie s'éveilla quand furent mieux connus les gisements de fer et de cuivre qui comptent parmi les plus riches, les plus purs et les plus facilement exploitables. Depuis 10 ans, la « Miferma » et la « Micuma », société mixte où le capital privé est majoritaire, dominent l'activité économique de la Mauritanie. Tous les investissements réalisés — routes, chemins de fer — l'ont été pour faciliter l'exportation des minerais. Plus discrètement, ces sociétés ont présidé à la naissance internationale de la Mauritanie, en se faisant, en

mars 1960, octroyer un prêt par la B.I.R.D.

Le Maroc avait mis son veto à la reconnaissance de la République par l'O.N.U. Les chancelleries étaient hésitantes devant l'enchevêtrement des intérêts. La Banque Internationale pour le Développement allait résoudre le problème en répondant affirmativement à une société dont l'Etat de Mauritanie était un des actionnaires, ce qui aboutissait à reconnaître *de facto* ledit Etat. L'O. N. U., l'Unesco ne pouvaient que suivre.

Dans cette optique, le président Ould Daddah, par ailleurs fort honnête homme, n'est que le jouet de trusts qui tirent tout bénéfice de sa grande vision politique: jouer un rôle de trait d'union entre le monde arabe et le monde noir, en sauvegardant l'intégrité territoriale et en développant la propre personnalité de son pays. Il est également le jouet de la seule classe dont les intérêts s'identifient avec le maintien du tracé actuel des frontières, à savoir les fonctionnaires.

Il est enfin le jouet de l'ex-métropole qui, en contre-partie d'une assistance financière élevée, a signé des accords militaires très stricts, prévoyant pour les troupes françaises la libre circulation, l'utilisation des infrastructures logistiques, des eaux territoriales et des casernements et la libre disposition, aux abords de Port-Etienne, des terrains reconnus nécessaires.

Le déplacement de la capitale du territoire sénégalais sur le territoire national, la construction de Nouakchott par un des plus solides piliers du néo-colonialisme, à savoir la Calsse des Dépôts et Consignations, la faible incidence sur le niveau de vie

des Mauritaniens de l'exploitation capitaliste des minerais ne suffisent pas à susciter un sentiment national vif. Aussi la propagande s'en est-elle mêlée. Résultat: les Mauritaniens rêvent, attendent de l'Etat et du sous-sol une fortune, tellement certaine qu'elle ne justifie plus le moindre effort... Les subventions d'équilibre budgétaire versées par la France, l'aide du F.A.C. sont insuffisants pour soutenir ce rêve.

Or la nation est incapable de subvenir à ses propres besoins: les sociétés minières bénéficient de régimes fiscaux de longue durée et de conventions d'établissement qui les dispensent des principaux impôts durant de longues années; les ressources individuelles tirées de l'exploitation du désert sont trop faibles pour soutenir un budget national.

Cette situation financière, bien plus que des études faites à Paris, ou un mariage avec une Française, explique l'amitié que la Mauritanie porte à la France. Quant à l'amitié de cette dernière, à l'heure où certaine grande banque préside au destin du Conseil des ministres, elle se teinte de couleurs nouvelles... Que l'on songe que le groupe Rothschild dispose de plus de 18 p. 100 des intérêts des mines de fer mauritaniennes.

Devant cette insuffisance de ressources propres, devant la perversion du sens national qui amène le Mauritanien à confondre aumône et Etat, devant les forces d'éclatement que constituent certains féodaux du Nord, et les Noirs du Sud et de l'Est, attirés par le régime malien, devant l'absence de liens économiques internes, peut-on parler de nation ?

La reconnaissance par les instances internationales d'une création non seulement arbitraire mais surtout rétrograde ne donne-t-elle pas le ton exact de la « décolonisation politique » en Afrique ?

Claude Chanteraine.



(A.D.P.)

« Un honnête homme... mais un jouet ».

Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

● Administration :

54, boulevard Garibaldi
Paris (XV^e)
SUF. 19-20

● Rédaction :

8, rue Henner
Paris (IX^e)
FIG. 65-21 - TRI. 28-48

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois 5 NF
6 mois 10 NF
1 an 19 NF
Soutien 30 NF

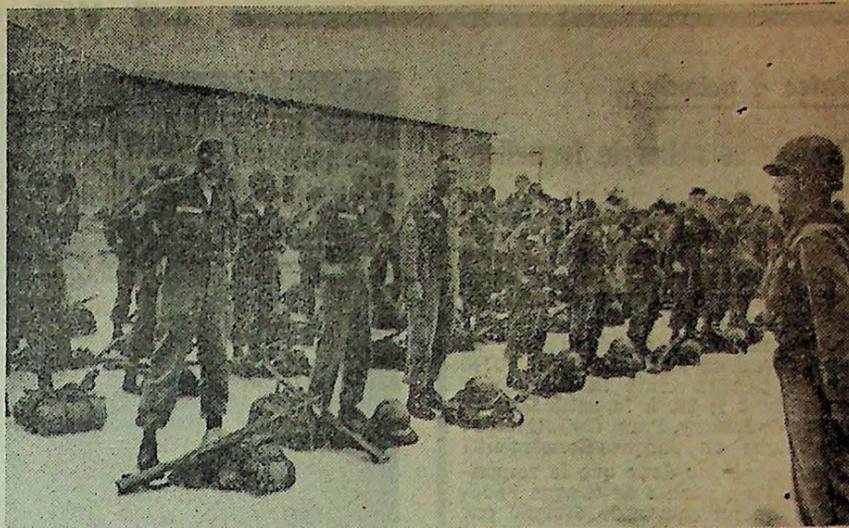
● Publicité :

Geneviève Mesguiche
54, boulevard Garibaldi
Paris-15^e.



(Keystone.)

Prisonnière, une combattante du Pathet Lao.



(Keystone.)

« Les « marines »... pour le principe ».

Le neutralisme laotien

C'EST sur un petit homme qui ressemble étrangement à l'acteur de cinéma Edward G. Robinson que repose maintenant le règlement de l'affaire laotienne. L'homme s'appelle Souvanna Phouma. Il est prince, comme son adversaire pro-occidental Bouin Oum et comme son demi-frère pro-communiste Souphanouvong. Il est vrai qu'au Laos les princes sont aussi fréquents que les « docteurs » en Allemagne et les « présidents » en France.

Pour certains — les généraux du Pentagone, par exemple — Souvanna Phouma est un dangereux agent de Moscou (on est toujours le communiste de quelqu'un); ou, au mieux, le Kerensky du Laos, l'homme qui creuse le lit du bolchevisme dans cette partie de l'Asie. Au contraire, pour d'autres — tels que les Anglais — il est la dernière chance de l'Occident, l'ultime rempart contre le déferlement chinois. Mais, naturellement, il n'est ni l'un ni l'autre...

L'articulation des deux mondes

Il suffit de regarder la carte pour comprendre. En lui-même, le Laos, économiquement, n'est essentiel à aucun des blocs : c'est un pays montagneux de 2 millions d'habitants, sans ressources particulières. Mais stratégiquement, il est primordial. C'est l'articulation des deux mondes : ses frontières sont, pour plus d'un tiers, bordées par des pays communistes (Chine et Nord-Vietnam) et pour le restant limitrophes d'Etats résolument anticommunistes (Sud-Vietnam, Cambodge, Thaïlande, Birmanie). Promu carrefour politique, le Laos est le terrain d'élection d'un affrontement feutré des Chinois et des Américains.

Longtemps, ces derniers y ont joué, comme il se doit, la carte réactionnaire. Ce sont eux qui, en 1960, ont aidé par le général Jassinc Phoumi à renverser le gouvernement légal de Souvanna Phouma.

Aujourd'hui, l'administration Kennedy, apparemment plus réaliste que celle d'Eisenhower, s'applique à renverser la vapeur. C'est qu'en moins de deux ans, la droite laotienne a accumulé avec une rare application échecs militaires et erreurs politiques.

Lors de la mise en selle des fantoches Bouin Oum-Phoumi, les partisans procommunistes n'étaient vraiment influents que dans les régions proches de la Chine ou du Nord-Vietnam (plaine des Jarres).

A l'heure actuelle, le Pathet Lao contrôle la plus grande partie du territoire, à l'exception d'une bande le long du fleuve Mékong, à l'Ouest, et d'une poche, au Sud, près du Cambodge.

Non content d'avoir pris une monumentalité raclée, ou peut-être à cause de cela, le « gouvernement » Bouin Oum a violé, il y a quelques semaines, les accords de cessez-le-feu de mai 1961 en attaquant les positions du Pathet Lao devant Nam-Tha, afin de rallumer la guerre et d'y entraîner cette fois les Etats-Unis. La réplique ne s'est pas fait attendre : libéré de ses engagements par l'agression de Phouma, le Pathet Lao a repris son avance jusqu'à la frontière thaïlandaise.

Dès lors, Kennedy, tout en expédiant par principe des troupes en Thaïlande, comprit que s'entêter à soutenir Phoumi était le meilleur moyen d'assurer la victoire du Pathet Lao et de perdre définitivement toute influence dans le pays. Pour sauver les meubles, il ne restait à la Maison-Blanche qu'à se « rallier » au neutralisme laotien.

C'est ce qu'elle s'est empressée de faire.

Quel neutralisme ?

D'un commun accord les communistes, eux, n'avaient jamais cessé de reconnaître le gouvernement de Phouma comme le seul légal, on s'en fut donc chercher à Paris — où il attendait le dénouement avec une patience toute asiatique — le petit homme au sourire triste. Soudain, les Américains découvraient l'interlocuteur valable, Phouma le Sauveur, qu'ils avaient contribué à écarter deux ans auparavant. En France, ça ne fait même plus sourire : on a l'habitude depuis Bourguiba et Mohammed V...

Mais c'est là que se pose la vraie question : de quel neutralisme s'agit-il donc ?

Assurément pas d'un « neutralisme occidental » à la suédoise ou à l'autrichienne. Ses idées, le prince Souvanna Phouma les a résumées récemment au journaliste américain Barry : réformer les structures du pays pour assurer l'indépendance économique tout en maintenant les formes d'organisation du pouvoir politique, c'est-à-dire la monarchie.

Voilà, assurément, un neutralisme d'un style assez neuf : socialiste nationaliste et royaliste, termes qu'il ne

faut pas prendre dans l'acception que nous leur donnons chez nous.

Socialiste, cela signifie qu'en politique intérieure, le gouvernement de Souvanna Phouma est pour la planification et la loi agraire; nationaliste, qu'il entend que le pays soit « un pont et non une tête de pont »; royaliste, enfin, qu'il demeure simplement attaché aux coutumes démocratiques laotiennes.

On le voit, malgré sa position délicate, le neutralisme de Souvanna Phouma n'est pas la neutralité. Encore moins le statu quo. Ce monarchiste collectiviste semble décidé à transformer en avantages les inconvénients de la situation.

A cet effet, il spéculait avec raison sur le fait que, dans le fond, ni les Américains ni les Chinois ne sont désormais prêts à la guerre.

Il est bien évident que, si les premiers l'avaient voulu, ils auraient pu aider Phoumi plus efficacement, et que les seconds, de leur côté, auraient pu exiger, pour compliquer le problème, un gouvernement dirigé par le Pathet Lao qui représente la principale force militaire.

En fait, au point où en sont les choses, Pékin et Washington ont besoin du tampon laotien. Le Laos ne sera pas une nouvelle Corée.

Souvanna Phouma peut en profiter pour trouver sa « voie vers le socialisme ». C'est pourquoi son expérience sera suivie avec attention par toute une série de pays récemment décolonisés et placés, eux aussi, à l'épineux carrefour de mondes antagonistes.

Georges Batelier.

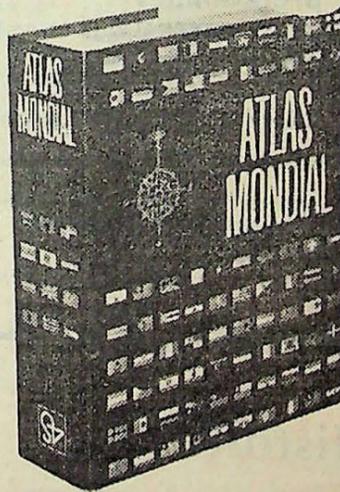
Vient de paraître !...

LE NOUVEL ATLAS MONDIAL 1962

Pour 13 NF seulement p. mois (12 versements)

Recevez immédiatement franco de port à domicile le « Nouvel Atlas Mondial », nouvelle édition 1962 complète à ce jour.

Le Monde entier sous tous ses aspects : Géographie - Economie - Divisions politiques - Climats - Géologie - Religions



Plus de 500 cartes en 10 à 14 couleurs et plus de 500 photographies.

Nouveau format 21 X 28, pratique et maniable. Reliure somptueuse en plastique cuir rouge avec fers spéciaux or.

Répertoire géant de plus de 100.000 noms.

Avantage appréciable : Le « Nouvel Atlas Mondial 1962 » ne vieillira jamais. Pour la première fois, un système de reliure mobile permet et vous garantit une mise à jour permanente.

Chaque carte est interchangeable. En cas de modifications, il vous suffira de remplacer la carte caduque par la nouvelle corrigée et livrée automatiquement par nos soins.

Pour vous et vos enfants, l'« Atlas Mondial » sera toujours le reflet fidèle de l'Univers.

BULLETIN-REPOSE à adresser à Service Littéraire 71, rue des Saints-Pères, PARIS (6^e)

Veuillez m'adresser immédiatement franco de port à domicile le « Nouvel Atlas Mondial 1962 » complet et à jour en un volume que je réglerai après livraison :

- 13 NF par mois (12 versements) ou
- 130,50 NF au comptant TTC (un ou trois versements sans frais) (1).

Nom et prénoms (en capitales)

Profession

Adresse

N° de C.C.P. ou bancaire

Signature :

(1) Rayer la mention inutile.

Le billet de Jean Binot :

Apprenti sorcier

APRES le verdict hors série du Haut Tribunal Militaire, les signes de désarroi et, au pied de la lettre, les signes d'aliénation que multiplie le Pouvoir seraient profondément comiques si la hâte du temps ne nous était venue de rire.

Voici un « Etat fort et stable » incarné en un seul. Et celui-là choisit lui-même les robes, les képis et les casquettes formant sa Haute Cour d'exception, laquelle lui inflige le plus inouï, le plus cinglant, le plus redoutable des désaveux.

Du coup, l'homme-Etat cherche quelles mesures prendre, quels fers, quels bourreaux, quels supplices inventer pour sauver ce régime qui vacille, ce pouvoir qui se disloque, ce faux-sembant de grandeur qui se corrompt.

Né du coup d'Etat, l'Etat est blessé à mort par ses « faurica-teurs ». Et ce sont de ses féaux qui le lui signifient.

Se sont-ils voté des circonstances atténuantes ?

Dates à retenir...

Conférence nationale formation

Nous avons dû, à plusieurs reprises, ajourner la Conférence nationale formation, le besoin d'une telle rencontre des animateurs « Formation » se fait toutefois sentir plus impérieusement dans la période actuelle de développement du Parti.

Cette rencontre est donc fixée de façon ferme au **DIMANCHE 17 JUIN**. Elle se tiendra toute la journée, à partir de 9 h 30, à la salle Lancry, 10, rue de Lancry, Paris (10^e). (Métro : République ou Jacques-Bonsergent.)

Nous espérons donc que le responsable « Formation » de chaque Fédération, ou un camarade désigné par le bureau fédéral, sera présent et souhaitons en être informés dès que possible.

Orne :

Le Comité du Souvenir des Frères Rosselli et le Parti Socialiste Italien organisent le

LUNDI 11 JUIN

à Bagnoles-de-l'Orne, la cérémonie commémorative du vingt-cinquième anniversaire de l'assassinat des deux antifascistes italiens par la Cagoule.

Rassemblement à Bagnoles-de-l'Orne à 15 h., devant le mémorial.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à la Fédération de Paris, 8, rue Henner, Paris (9^e).

« Jeunesse Action »

Une réunion générale de « JEUNESSE ACTION » aura lieu **MERCREDI 6 JUIN**

17, rue de Chaligny, Paris (XII^e). Tous les camarades intéressés par « Jeunesse Action » et pouvant apporter un concours quelconque sont amicalement invités.

Orsay-Saclay :

La section P.S.U. d'Orsay (S.-et-O.) organise le

JEUDI 7 JUIN

à 21 h., salle de la Mairie, une réunion-débat sur les « Perspectives économiques européennes » avec Georges SERVET.

Retenir les invitations chez le secrétaire de section : NATAF, 5, place de la République, Orsay.

S.O.S. P.S.U.

● Camarade P.S.U. cherche **CORRECTEUR TYPOGRAPHIQUE** : rewriting, connaissances langues étrangères, bonne culture générale. A domicile, temps partiel. Ecrire au journal qui transmettra.

Nos 15-16 des « Cahiers du G.E.S. »

Notions d'Histoire du Mouvement Ouvrier français

AVEC « Notions d'Histoire du Mouvement ouvrier français », le Centre d'Etudes Socialistes ouvre une nouvelle série de ses « Cahiers » : la brochure de Lucien Rioux est la première d'une vaste étude de l'histoire du mouvement ouvrier.

Deux parties dans le travail de Rioux : 1^o De la « préhistoire » à la Grande Guerre. La « préhistoire », c'est l'époque où la classe ouvrière, encore informe, commence à chercher les moyens de s'organiser et de combattre. Puis, viennent les différentes utopies socialistes, utopies que le « Manifeste Communiste » (1848) de Marx fera régresser. Dès lors, le prolétariat s'oriente vers les formes d'organisation que nous connaissons. Le parti, ce sera, après bien des difficultés, le parti socialiste, et le syndicat qui, dirigé par les anarcho-syndicalistes, donnera une forme originale à l'action de la classe ouvrière française. Durant cette période, la classe ouvrière connaîtra deux très graves défaites : juin 1918 et la Commune.

2^o La guerre de 1914-1918 marque un tournant. D'abord parce que les deux organisations de la classe ouvrière — la



26 mai 1962 : l'hommage du P.S.U. aux morts de la Commune.

*Vacances paisibles dans un cadre agréable !
Loisirs studieux dans la verdure !
Veillées culturelles sur des thèmes socialistes !*

Inscrivez-vous aux STAGES NATIONAUX DE FORMATION DU P.S.U. !

LE succès qu'ont rencontré les stages nationaux de 1961 a incité la Commission Nationale de Formation à demander cette année au Parti un effort plus important.

Cinq stages sont donc proposés aux camarades.

Les programmes

FORMATION GENERALE (2 stages).

- Initiation économique,
- Analyse des classes sociales actuelles,
- Attitude du P.S.U. face au régime,
- Attitude du P.S.U. devant l'Europe,
- Stratégie du P.S.U. en liaison avec les organisations de masses.

ENTREPRISES

- La vie économique de l'entreprise,

- La vie syndicale dans l'entreprise,
- La vie syndicale aux niveaux national et international,
- Les relations du P.S.U. avec les centrales syndicales.

PROBLEMES AGRICOLES

- Structures agricoles (problèmes fonciers, différents types d'exploitation, modes de faire-valoir, analyses régionales),
- Le mouvement paysan,
- Les paysans et la politique,
- La politique du P.S.U.

JEUNES ET ETUDIANTS

- Tâches du socialisme (planifica-

tion, pouvoir économique et démocratie, décolonisation, le Front Socialiste).

— La jeunesse (mouvements, institutions, problèmes politiques),

— Jeunesse et éducation (problèmes de l'enseignement, démocratisation, culture).

Conditions matérielles

● **Lieux** : toujours dans de grandes maisons, dans un rayon de 50 km autour de Paris. Grand parc à la disposition des stagiaires.

● **Prix** : voisins de 40 NF pour chaque stagiaire, à quoi s'ajoutera la moitié des frais de voyage résultant de la péréquation entre tous les stagiaires.

● **Conditions d'inscription :**

Les camarades peuvent s'inscrire directement 8, rue Henner, Paris-IX^e, mais :

- 1) Ils doivent avertir leurs fédérations,
- 2) Ils sont priés de s'inscrire aussitôt que possible.

DEMANDE D'INSCRIPTION

POUR LE STAGE (rayer les mentions inutiles)

- Formation générale I — 11-18 août
- Formation générale II — 8-15 septembre
- Jeunes et étudiants — 9-16 septembre
- Entreprises — 17-23 septembre
- Problèmes agricoles — 21-28 octobre

● **RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Nom : Prénom : Sexe :
Adresse :
Profession :
Date de naissance :
Téléphone :
Entreprise :

● **PARTI**

Fédération :
Section :
Date d'adhésion :
Responsabilités :

● **SYNDICAT**

Confédération :
Fédération :
Responsabilités syndicales :

● **DIVERS**

Autres activités (culturelles, de jeunesse, etc.) :
Fonctions électives (municipales, Sécurité sociale, Allocations familiales, H.L.M., Parents d'élèves, etc.) :

Date : Signature :

Pour tous renseignements, avant l'entrée en fonction imminente de l'Office des Vacances Socialistes, s'adresser au P.S.U., commission Nationale de Formation, 8, rue Henner, Paris (IX^e).

C.L.

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —
LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
59-61, rue La Fayette
Paris (9^e)

KARL MARX

par ISAAH BERLIN

L prestige renouvelé du marxisme et le prix modique de la Collection de Poche où paraît le Karl Marx d'Isaiah Berlin risquent de donner le nombre de lecteurs à ce livre. Le mérite-il ? Pas à notre avis.

De nombreuses pages n'épuiseraient pas l'examen critique des non-sens et contresens d'Isaiah Berlin aux prises avec l'œuvre de Marx. Un seul exemple en donnera une idée : après l'expérience malheureuse des révolutions de 48, Marx révisa ses conceptions tactiques et stratégiques. Avant 48, Marx crut possible une alliance avec la bourgeoisie libérale ; après, tirant les leçons des échecs dans l'adresse de 1850 de la ligne communiste, il élabora la théorie de la révolution permanente qui préserve l'autonomie d'action du parti prolétarien et l'oriente vers une lutte continue qui exclut l'acceptation d'un stade intermédiaire du pouvoir de la bourgeoisie « démocratique ».

Isaiah Berlin mêle et inverse les données (est-ce simple confusion ?), ce qui lui permet de voir dans les principes appliqués en 1917 par Lénine et Trotsky une sorte de retour à un marxisme primitif, non mûri et de valoriser comme la vraie pensée de Marx les mythes du réformisme classique. Que Marx ait eu tort ou raison, sa pensée n'était pas celle-là. Et puisque Berlin prétend avoir travaillé sur des documents tout récemment mis à jour, il aurait dû largement les citer s'ils contredisent tout ce que l'on sait jusqu'ici.

Ce qui est sûr, c'est que rien ne fera porter à Marx la responsabilité des odieux jugements sur notre Commune, que Berlin fait siens : « événements monstrueux », « bande de lunatiques sourds aux appels de l'humanité », « incendiaires sociaux qui se vouaient à la répression de toute religion et de toute morale », « atrocités » qui « ne demeurèrent pas longtemps impunites ». D'un homme qui considère ainsi l'avant-coureur d'une société nouvelle, ses héros et sa « cause immortelle », on ne pouvait attendre qu'une piètre biographie de Marx.

Nous ne considérons pas le marxisme comme une chasse gardée. Mais pour retracer la vie et l'œuvre de l'homme qui bouleversa les conditions et les méthodes de l'analyse historique, il n'est que deux attitudes possibles : si l'on n'adopte pas ses conceptions, on doit justifier sa prouesse méthode avec rigueur. Berlin ne fait ni l'un ni l'autre ; il se contente de suggérer, comme une chose qui va de soi, que le marxisme est dépassé. Sous sa condescendance qui pallie sa gratuité par une légère touche d'ironie, nous reconnaissons le museau d'une vieille connaissance : l'éclectisme stérile du petit bourgeois libéral que Marx haïssait à juste titre.

Michel Lequenne.

"Petite Planète":

L'EGYPTE

par SIMONNE LACOUTURE

DANS la collection « Petite Planète » (1), Simone Lacouture vient de publier un volume consacré à l'Egypte. On connaît l'esprit de cette collection qui compte déjà une trentaine d'ouvrages. Il s'agit d'offrir à un vaste public un agréable travail de vulgarisation où l'on trouve à la fois les renseignements que l'on attend d'un guide touristique et une initiation aux problèmes des habitants du pays et à leur histoire. Rien n'est plus difficile que de rassembler des éléments aussi divers dans un petit livre de moins de deux cents pages, et de les présenter d'une manière vivante.

Simonne Lacouture, grâce à l'expérience directe de la vie égyptienne qu'elle a acquise par un séjour de plusieurs années et grâce à ses connaissances de l'histoire de l'Egypte, a fort bien triomphé de toutes les difficultés d'une telle entreprise. On lit son livre, fort bien illustré, comme on lirait un reportage de la meilleure qualité.

R. V.

(1) Editions du Seuil.

LE FLORIDE 43, Fg Montmartre PROvence 63-40

Du 30 mai au 5 juin

L'ENCLOS

(Film d'Armand Gatti)

NUIT ET BROUILLARD

Film d'Alain Resnais
(Permanent tous les jours de 14 h. à 24 h.)

Cinéma :

LA FILLE A LA VALISE



ENTRE 1940 et 1948, le néo-réalisme italien se confondait pratiquement avec la lutte antifasciste. Fait d'extrême importance : au départ, ce cinéma de combat était soutenu par des critiques de gauche qui, au sein des revues fascistes et gouvernementales, effectuaient un travail de sape et de démystification.

Bianco e Nero, la revue du Centre Experimental (I.D.H.E.C. italienne, fondée par le Duce, en 1939) abritait les critiques communistes Umberto Barbaro et Chiarini, édificateurs du néo-réalisme.

La Revue Cinéma, organe officiel du Syndicat du Spectacle, fondée par le fils de Mussolini, avait pour rédacteurs : Antonioni, Visconti, Puccini, de Santis, Lizzani.

Ce fait, aussi paradoxal qu'il puisse paraître, n'est pas spécifique à l'Italie. En France, la Résistance utilisait aussi des formes similaires. Le « Crève-Cœur » d'Aragon fut édité « légalement » sous le nez des censures pénales et bilésiennes.

En 1948, la revue Cinéma n'existe plus, Bianco e Nero passe aux mains des catholiques et une démocratie-chrétienne s'installe au pouvoir. Umberto Barbaro meurt à cette époque ; autant de faits qui ralentissent les vertus combattives du néo-réalisme, sa volonté de descendre dans la rue et d'être contemporain.

Mais depuis trois ans, un achèvement progressif vers une politique de gauche fait surgir maintes difficultés restées dans l'ombre sous le gouvernement de démocratie-chrétienne. A travers les contradictions actuelles du pouvoir et de l'économie,

un nouveau cinéma est né, qui a profité de la leçon de ses maîtres, un cinéma gauchissant, représenté entre autres par Lizzani (Chronique des pauvres amants, Le Bossu de Rome), Pasolini (Accatone), Zurlini.

De celui-ci, La Fille à la Valise (1961) nous semble un film fort attachant, à tout le moins sans grande ambition, mais dont les limites justement constituent l'honnêteté.

Limites du sujet d'abord : une jeune fille s'introduit peu à peu dans une famille bourgeoise ; elle rencontre d'abord la richesse ; elle sera éblouie par le standing de cette classe qu'elle approche un instant, puis, progressivement, le voile aliénant du luxe se dissipant, l'amour lui sera révélé par l'élan simple et sincère d'un adolescent.

Valerio Zurlini a su développer le thème de l'amour-courtois qui rend magique un monde pour la femme émue (ici Claudia Cardinale). Cette magie, cette pénétration en zone interdite sont représentées pour la Florentine émerveillée par la puissance de l'argent, les salles de bain noires, les salons baroques et un air d'Aïda. C'est aussi les robes, un hôtel splendide dans lequel le jeune homme lui offre un séjour ; c'est l'admiration jamais tarie, c'est l'envoûtement enfin, au bord d'une plage où chaque geste, chaque position des corps révèlent l'être dans sa générosité amoureuse. Cette approche de deux êtres aliénés par leur appartenance à deux classes différentes est rendue plausible par un dépouillement progressif du décor : au décor qui définit l'individu (une maison bourgeoise,

un hôtel), le metteur en scène oppose des paysages et des lieux qui noient ces individus et les font accéder par là au niveau de personnes grâce à la catalyse de leurs passions. Une gare, une plage, autant de lieux de passage, de liaisons éphémères, de drames quotidiens. Zurlini joue avec brio de ces éléments du monde extérieur, et c'est là le mérite principal du film : une interprétation du monde et des personnages, une façon intime qui définit l'appartenance d'un être à une classe privilégiée.

L'autre limite du film est celle du style. A la complexité psychologique des personnages, à leurs hésitations amoureuses, Zurlini a voulu appliquer un style maniéré. Ce style voudrait épouser le caractère des personnages ; il est donc juvénile, féministe même par sa « calligraphie ». Il eût fallu une écriture moins soucieuse de l'effet juste, plus distante de l'événement qu'elle décrit. Elle aurait été par là plus brute peut-être, mais certainement plus révélatrice de la violence intérieure des personnages.

Le souci de plaire semble être le caractère le plus pernicieux du jeune cinéma italien. La bande musicale de Accatone, par exemple, fait partie de cette volonté de plaire qui est surtout une déviation de critique plutôt que de cinéaste.

Il reste que La Fille à la valise est admirablement photographié et que le sujet est d'une mesure, d'une pudeur que beaucoup n'auraient pas le courage d'observer.

Pierre Uytterhoeven.

Théâtre des Nations :

LE MUR

LE 16 octobre 1940, les Allemands qui ont envahi la Pologne fondent à Varsovie un ghetto dans lequel ils vont « regrouper » les Juifs. Un mois après, ils ont procédé à son bouclage définitif : un mur de trois mètres de haut, surmonté d'un réseau de fils de fer barbelés, isole du reste du monde quelques centaines de milliers de personnes. De février à avril 1941, les nazis précipitent le regroupement. En janvier 1942, Heydrich expose la « solution finale du problème juif » lors d'une conférence. De juillet à octobre, 310.000 Juifs vont être acheminés vers l'Est, croient-ils. Vers les camps de la mort lente, en réalité.

Pour être complet, il faudrait ajouter que le 17 décembre de la même année, les Alliés ont solennellement annoncé leur volonté de châtier les responsables des persécutions antisémitiques. N'empêche : lorsqu'ils le font, en Europe les rafles les plus importantes ont été opérées, France y compris.

La pièce que Hans Shal a adaptée de Millard Lampell pour le Théâtre d'Etat de Bavière et que présente le Théâtre des Nations, s'inscrit sur cette toile de fond : le ghetto de Varsovie. Il est bien difficile de s'extraire du contexte historique. Aussi le sentiment de malaise qui gagne le spectateur peu à peu efface les réactions habituelles du public.

L'isolement

C'est à travers la vie quotidienne des habitants d'un quartier que l'essentiel va se dérouler. Il y a la famille Apt : le père tentera de s'évader seul, après avoir essayé d'acheter pour Mordechai, son fils, le droit de ne pas participer aux travaux obligatoires dont on menace tout le monde ; le rabbin Mazur, dont le fils Stéphane se fera policier conformément aux vœux des nazis ; Berson qui trafique ; Schpunt le brocanteur. Tous re-

fusent de se rendre à l'évidence. On ne leur veut pas de mal : ils espèrent. Ainsi consentiront-ils à édifier eux-mêmes ce mur dont les Allemands les entourent...

La description de l'isolement qui gagne peu à peu les habitants du ghetto est juste. Cette totale rupture avec le monde, les survivants, ces quelques centaines d'individus qui parvinrent à s'échapper de l'enfer auquel on les avait promis, l'ont raconté. Mais plus encore, et cela la pièce ne l'évoque pas suffisamment, ce fut le total sentiment d'abandon qui les gagna. La résistance polonaise intérieure refusa de les aider : elle était aussi, souvent, le fait de mouvements de droite, antisémites. Les Américains s'en tinrent aux prises de position verbales. Quant aux Russes... (On notera que le Larousse n'évoque pas le moins du monde le ghetto de Varsovie, mais cela n'étonnera qu'à moitié).

La fin

La seconde partie de la pièce montre, parallèlement à la marche vers la destruction totale, la maturation des Juifs. Passifs, enfermés dans la résignation, en proie aux traditions religieuses qui, comme partout, préparent l'acceptation, ils finiront par prendre conscience dès lors que les choses apparaîtront clairement. C'est vers un ailleurs terrestre qu'on dirige les déportés : vers les crématoriums. Le rabbin se refuse d'y croire. Nouvelle rafle : Stéphane, qui a consenti à livrer plusieurs des siens pour échapper à la déportation, est finalement amené à son tour.

Cette fois, la résistance s'organise. Bien tard. Les Allemands détruisent le ghetto pierre par pierre. La poignée de survivants va tenter de gagner par les égouts l'autre côté du mur. (Ce fut le 8 janvier 1943 que se manifesta la première résistance à la déportation : six mois après le début des envois vers le camp de Treblinka.)

Telle qu'elle s'offre à nous, sur scène, cette description accablante présente déjà, au moins, un trait posi-

tif : l'exactitude. Nos réserves viennent du ton général. Le ghetto, les gens qui y vivent, demeurent jusqu'au bout d'une étonnante dignité, d'une incroyable santé, bref... c'est bien comme au théâtre ! Nous ne voyons pas la dégradation qui atteignit les milliers de prisonniers. D'autre part, le style héroïque — manière « Hollywood-pantalon de cheval et bottes de cuir pour les héros » — idéalise la réalité. Tout réside dans la psychologie des personnages : on trouve les poncifs de la littérature bien-pensante. Le trafiquant du début, se sacrifie à la fin ; le père, qui voulait s'évader en fuyant sa nature de Juif, se livre volontairement en se solidarisant. Toutes attitudes du théâtre de mélodrame.

Une mise en scène plus réaliste aurait sans doute atteint l'horreur. Mais éloigner cette horreur, présente partout au ghetto, c'est en donner une image fautive : il n'y avait pas de ghetto propre.

Le dispositif scénique, placé sur un plateau tournant, la présence du mur, restituent parfaitement l'écrasement que ressentent les personnages.

On regrettera l'absence de mesure des acteurs : leur jeu outré s'inspire souvent entre nous et le texte. Toutes ces critiques n'effacent pas l'intérêt du choix de l'œuvre. Vingt ans après le massacre des 400.000, des 500.000 Juifs peut-être, on ne sait pas de Varsovie, demeure un record dans l'atroce. Mais on a vu depuis, à plusieurs reprises, que la barbarie nazie ne portait pas l'exclusivité de tels forfaits.

Emile Copfermann.

PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin — ODE 15-04

Du 30 mai au 5 juin

CLÉO DE 5 A 7

Film d'Agnès Varda

A FLEURETS MOUCHETÉS

A la réflexion, le verdict du procès Salan est à peine surprenant. Il s'inscrit, en définitive, dans la logique implacable du processus de dépérissement des institutions sous les coups conjugués des guerres coloniales, de la caste militaire et des forces fascistes.

Volontairement, le pouvoir a choisi de ne pas faire le véritable procès Salan qui était — et demeure — le procès de la guerre d'Algérie et de la sédition contre la République. En isolant l'O.A.S. de son contexte, en refusant d'impliquer dans le procès tous ceux qui, par leurs actes, avaient contribué à créer les conditions propres à faciliter la naissance de l'organisation terroriste et à permettre sa croissance, la procédure, les débats, le réquisitoire étaient vidés de tout contenu, de toute signification.

La thèse officielle est aujourd'hui de considérer l'O.A.S. comme un accident, — au plus comme une perversion de l'esprit.

C'est oublier un peu vite que ses chefs, ses troupes, ses groupes de pression et sa masse de manœuvres ont été déterminants dans l'entreprise qui a permis à la V^e République de s'installer.

C'est oublier que le citoyen de Gaulle fut accepté comme dénominateur commun par des comploteurs qui n'avaient d'autre point de rencontre que la poursuite de la guerre d'Algérie comme programme politique et la prise du pouvoir. De Gaulle, alors, leur donnait satisfaction sur le premier point et il empêchait les différents clans de s'affronter, chacun considérant le pouvoir comme sa chose exclusive et refusant tout partage. De Gaulle et ses fidèles qui, douze ans durant, avaient combattu le régime par tous les moyens — en ne dédaignant pas d'en profiter quand l'occasion se présentait — avaient lancé la croisade contre le communisme, pour la défense de la civilisation occidentale, représentaient pour eux un atout de choix. Avec lui, l'on était certain que la guerre continuerait et que le régime serait changé. Cela valait bien quelques petits sacrifices d'amour-propre et un peu de patience pour la réalisation du véritable objectif. Le plus dur serait alors fait. Le prestige de de Gaulle le ferait accepter, légaliser par l'opinion. Ensuite, on verrait.

L'ENNUI, c'est que ces stratèges de sous-préfecture et ces doctrinaires politiques analphabètes avaient compté sans la réalité des faits. Celle-ci déjoue en général les calculs les plus astucieux, les combines les mieux montées. De Gaulle s'y heurta. L'art consommé qu'il possède à fond de concilier à sa personne les adversaires les plus inconciliables, usant tour à tour de la dissimulation de la vérité, de l'hypocrisie, se révéla sans effet. La force et la cohésion de l'A.L.N., l'implantation du F.L.N., la détermination du peuple algérien de vivre libre ou de mourir le contraignirent à modifier fondamentalement ses positions initiales et à laisser au vestiaire ses arrière-pensées de baoudaïsme. Fidèle à son unique constante — gouverner — le général en vint à employer le langage des « bradeurs » qu'il avait pourfendus. La majorité des fidèles suivit, leur doctrine étant tout entière contenue dans l'expression « attachement inconditionnel quoi qu'il arrive ». D'ailleurs n'est-il pas préférable, pour les princes et les barons, de modifier l'orientation des rênes plutôt que d'être contraint de les abandonner ?

D'AUTRES ne le comprirent pas. Ils continuèrent la guerre. Relisez le texte du décret déferant Salan au Haut Tribunal militaire. Il est accompagné d'un rapport au président de la République dressant le bilan de l'O.A.S. : plus de 3.000 attentats, près de 500 morts et plus de 1.000 blessés.

Quelle différence entre la guerre d'Algérie période 1954-1962 ?

« Si le gouvernement français n'est pas d'accord avec la sentence prononcée et s'il désire la rendre plus lourde, il a le moyen de faire réviser le procès ou d'en ouvrir un autre. Mais il nous est difficile de croire que cela se produira. Nous estimons plus probable que les juges qui ont prononcé la sentence ont statué dans le sens des autorités de l'Elysée. »

[YA, Madrid]

« Voilà un épilogue laid pour un procès laid. Le verdict d'une justice qui a les mains sales pour un accusé qui n'a plus d'âme. »

[IL GIORNO, Rome]

« En fonction des faits, le verdict est franchement incroyable. Il porte un coup sévère au général de Gaulle... De plus, la condamnation de Salan sapera certainement le moral de l'armée française en Algérie et des fonctionnaires civils loyaux à Paris. Elle encouragera certainement les chefs qui restent à l'O.A.S. à continuer leur campagne terroriste, puisque la terreur n'est pas payée de mort. »

[NEW YORK HERALD TRIBUNE]

« Donner à l'O.A.S. un minimum de respectabilité et de raison aggrave simplement le mal qui afflige la France. Il n'y a aucun patriotisme ni courage dans les activités de l'O.A.S. et tout ce qui peut atténuer ses effets est dangereux... Le verdict du tribunal militaire se méprend sur la véritable nature de l'O.A.S. qui n'est pas suffisamment comprise en France. »

[THE TIMES, Londres]

Aujourd'hui, les victimes des plastiquages, des attentats, des assassinats sont en grande majorité des Musulmans. Mais hier, n'en était-il pas de même ?

L'O.A.S. achève les blessés ? Mais hier, les forces de l'ordre et les activistes, que faisaient-ils ? La même chose.

Les ratonnades, elles, sont de 1956 comme de 1962.

La torture ? Mais hier, c'était sous Lacoste, Massu et de Gaulle, qu'elle était pratiquée ! C'est la même guerre qui continue.

VOILA pourquoi la V^e République ne pouvait pas juger véritablement Salan qui aurait eu beau jeu de demander : « Qui t'a fait roi ? ». Voilà pourquoi ce procès a eu, durant tout son déroulement, cet air de ballet bien réglé, sans faux pas, presque sans incident. Par personnes interposées, l'on était entre gens de bonne compagnie. De même classe.

Relisez encore les feuilles confidentielles, ou les journaux inspirés, parus depuis un mois. Il n'était question que de documents, de dossiers volumineux, de révélations sensationnelles. Les uns affirmaient même : « C'est la question du régime qui sera posée ».

Il n'en a rien été. Le combat n'a pas eu lieu. Au plus quelques passes d'armes, mais à fleurets mouchetés. Il ne fallait pas se faire de mal ! Visiblement, deux des acteurs essentiels n'étaient pas « dans le coup ». Les allusions, les sous-entendus passaient à côté. Les répliques étaient destinées à un personnage invisible...

De Gaulle aurait, paraît-il, manifesté une certaine colère à l'énoncé du verdict. Voire... car enfin ! Le Tribunal était composé de juges nommés. La juridiction d'exception était une création du régime, et de lui seul. Ce qui autorisait à affirmer que du commencement à la fin, le sort de l'accusé était dans les mains du président de la V^e. Ne serait-ce pas la thèse formulée par le journal fasciste de Madrid « Ya » qui serait la bonne : « Nous estimons plus probable que les juges qui ont prononcé la sentence ont statué dans le sens des autorités de l'Elysée. »

Abrève ou moyenne échéance, à qui ce verdict peut-il servir ? Car ce faisant, la fraction la plus « efficace » de l'armée de métier n'est pas définitivement coupée du régime. En cas de péril, l'on pourrait faire appel à elle. Et ce péril pourrait être demain le « communisme », c'est-à-dire les forces populaires et démocratiques qui pourraient imposer un bouleversement des structures. Pour les combattre, il faut des éléments sûrs. L'O.A.S., une fois l'affaire algérienne définitivement terminée, pourrait réintégrer la Nation. « L'Aurore » vous l'affirme chaque matin : la seule voie est celle de la réconciliation, de l'apaisement ; il n'y a qu'un ennemi : le « communisme ». C'est-à-dire vous, moi, qui manifestons, qui faisons grève, qui affirmons notre volonté de mettre un terme à ce système méprisable entre tous. Ce calcul est machiavélique, impossible, absurde, abject.

En êtes-vous sûr ?

Est-il plus abject, absurde, impossible, machiavélique que celui qui consistait à affirmer publiquement la nécessité de l'indépendance algérienne et à préparer clandestinement la venue d'un régime dont l'objectif numéro un serait la poursuite de la guerre, par tous les moyens ?

Chaque jour qui passe rend l'affrontement plus inévitable. Les comptes devront être réglés. Ceux de Salan comme ceux du régime.

Le dossier n'est pas clos. En dernier ressort, c'est au peuple français de rendre le jugement.

Louis Houdeville.

« Ce qui est déplorable n'est pas que Salan ait échappé à la mort, mais qu'il y ait échappé par la sentence d'un tribunal, comme si en droit sa culpabilité était atténuée par un élément de justice dans sa cause. »

[DAILY HERALD]

« Le tribunal militaire a réhabilité le gangstérisme déguisé en patriotisme et a donné lâchement son approbation à une campagne dont chaque Français devrait être éternellement honteux. »

[DAILY MIRROR]

« Aussi l'issue du procès Salan est-elle, à long terme, un encouragement pour l'O.A.S. (version future) qui, extirpée d'Algérie, risque de gangrener davantage la métropole à la faveur des séquelles de la guerre. »

[LE PEUPLE, Bruxelles]

« L'O.A.S., dans sa criminelle activité, n'a jamais été que le relais insurrectionnel de ce qui avait commencé par en être un système « légal » de répression. Le procès essentiel est celui que l'opinion française fera un jour de la torture. »

[COMITE MAURICE AUDIN, Paris]

« La nation sait désormais qu'elle n'a pas gagné la paix et que la démocratie, plus que jamais, est dangereusement menacée. »

[FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE, Paris]

« En lui reconnaissant de dérisoires circonstances atténuantes, on excuse tous les crimes qui furent commis sur son ordre et ceux qui le seront demain en son nom. Aucun compromis, aucune sordide transaction, aucune menace ne justifie ce verdict. »

[MAROC INFORMATIONS, Rabat]

OPINIONS